



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 15/12/21

Reçu en Préfecture le :

CERTIFIÉ EXACT.

**Séance du mardi 14 décembre 2021
D - 2021 / 429**

Aujourd'hui 14 décembre 2021, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h53 à 18h10

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

M. BOUISSON présent à partir de 15h15, M. FETOUH présent à partir de 15h25, M. MARI présent à partir de 16h06.

Mme DELATTRE présente jusqu'à 16h03, M. ROBERT présent jusqu'à 18h30, Mme CERVANTES-DESCUBES, M.

BOUDINET et M. POUTOU présents jusqu'à 20h51. M. GHESQUIERE absent de 15h45 à 18h26.

Excusés :

Madame Pascale ROUX, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS

**Bordeaux Grandeur Nature / Pour une ville
apaisée. Présentation de la feuille de route.**

Monsieur Didier JEANJEAN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Présentation des principales mesures proposées, partagées avec les habitants.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 14 décembre 2021

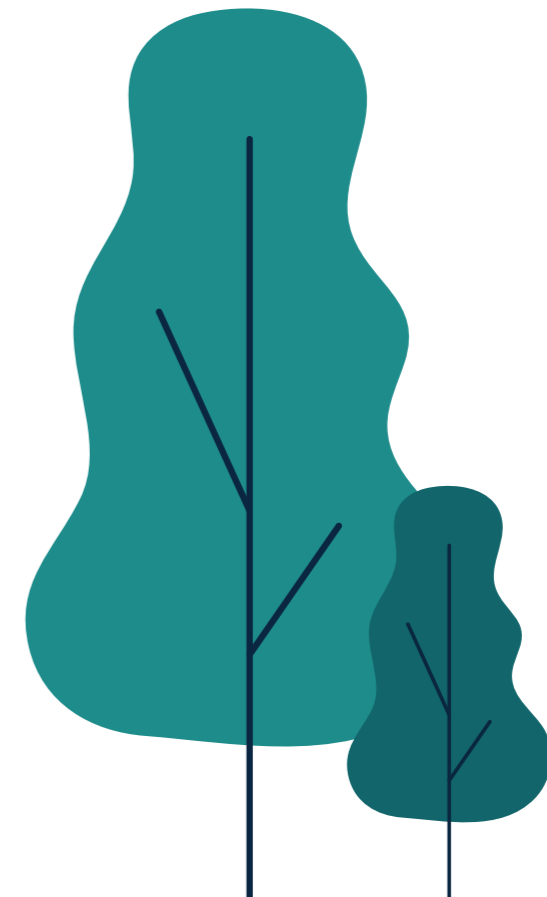
P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Didier JEANJEAN



BORDEAUX GRANDEUR NATURE / POUR UNE VILLE APAISÉE

Principales mesures proposées, partagées avec les habitants.





POUR UNE VILLE APAISÉE

Apaiser les quartiers dans tout Bordeaux :

- Vitesse de circulation limitée à 30 km/h dans tout Bordeaux (sauf quelques axes restant à 50) en 2022.
- Poursuite de l'extension des zones 30 en intra et en extra boulevards.
- De nouveaux plans de circulation pour privilégier les modes doux et actifs.
- Des secteurs sécurisés pour les piétons : agrandissement de la zone piétonne en centre-ville, rue aux enfants devant les écoles, « ma rue respire » (ex-journée sans voiture) 1 dimanche par mois dans tous quartiers, pour préfigurer de futures zones piétonnes.

Faciliter les mobilités douces et actives :

- Aménager des couloirs bus vélos pour des transports en commun plus efficaces.
- La ville à grands pas: aménager des itinéraires de marche confortables pour tous les piétons, à l'ombre des arbres, avec des fontaines, des bancs.
- Petite reine deviendra grande: résorber les grandes discontinuités cyclables, déployer le maillage des pistes cyclables, développer un grand plan stationnement et services vélo.
- Multiplier les places d'autopartage, étendre le stationnement payant et proposer des formules tarifaires complémentaires dans les parkings publics, réguler le free-floating (trottinettes, vélos) pour libérer l'espace public.

Améliorer la santé des Bordelais :

- Mise en place d'une ZFE avec la métropole en 2022.

CHIFFRES CLEFS

AUJOURD'HUI :

LES DÉPLACEMENTS DES BORDELAIS

(enquête ménage déplacements 2017)

| Part modale en % | Bordeaux | Bordeaux Métropole | Bordeaux nord | Caudéran/ Saint-Augustin | Chartrons | Bastide | Centre | Sud |
|------------------|----------|--------------------|---------------|--------------------------|-----------|---------|--------|-----|
| Marche | 41 | 29 | 40 | 28 | 50 | 33 | 55 | 40 |
| vélo | 13 | 8 | 11 | 11 | 19 | 14 | 13 | 10 |
| TC | 15 | 12 | 13 | 13 | 7 | 20 | 20 | 22 |
| Voiture | 29 | 49 | 35 | 46 | 24 | 31 | 11 | 24 |

DEMAIN :

+ 35 km
couloirs bus vélos

+ 10 km
d'aménagements cyclables
(hors couloirs bus vélo)

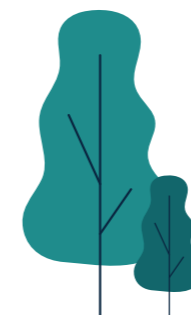
X2
Places de stationnement vélo

+25 ha
de zone piétonne en centre ville

+ 90 rues aux enfants

+ « ma rue respire »
(ex-journée sans voitures)
dans les 8 quartiers

X4
places d'auto partage





CALENDRIER ET MÉTHODE :

Conférence de presse
expose les grandes actions
proposées et la méthode



Concertation habitants
sur ces orientations :
novembre-décembre 2021
dans les conseils de quartier

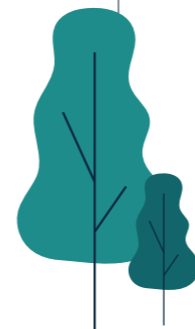


Débat en commission
puis en conseil municipal
de décembre 2021

Calendrier coordonné avec la stratégie des mobilités Bordeaux métropole

Pour mémoire : dispositifs d'association des
habitants déjà en place, d'autres seront développés.

- **Conseils de quartier :** zoom à chaque fois sur les quartiers apaisés.
- Concertation au cas par cas pour chaque aménagement d'espace public, urbanisme pragmatique...
- **Création d' un comité de la rue pour intervenir en amont de nos politiques et instaurer une démocratie permanente sur ces sujets :**
wmis en place depuis mars 2021, réuni 3 fois (18 mars / 7 juin / 16 septembre).



O I

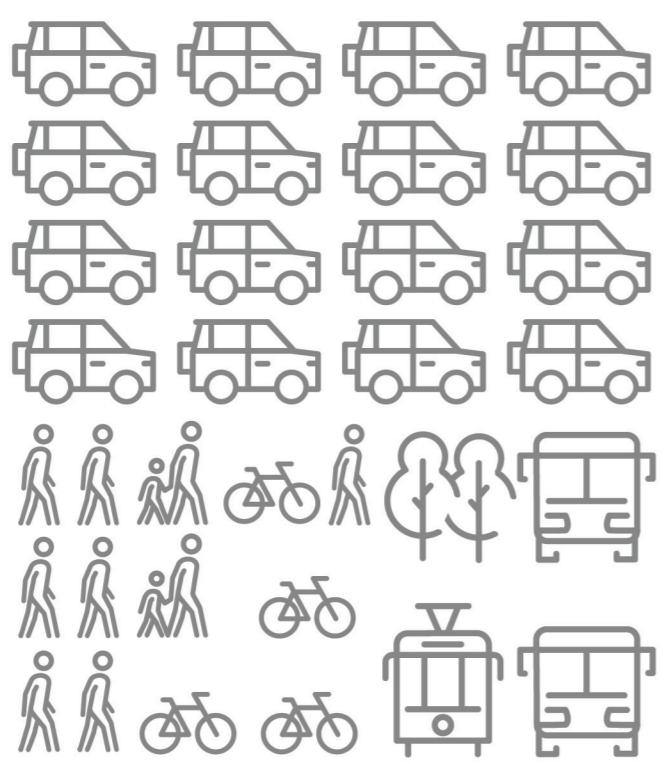
QUARTIERS
APAISÉS



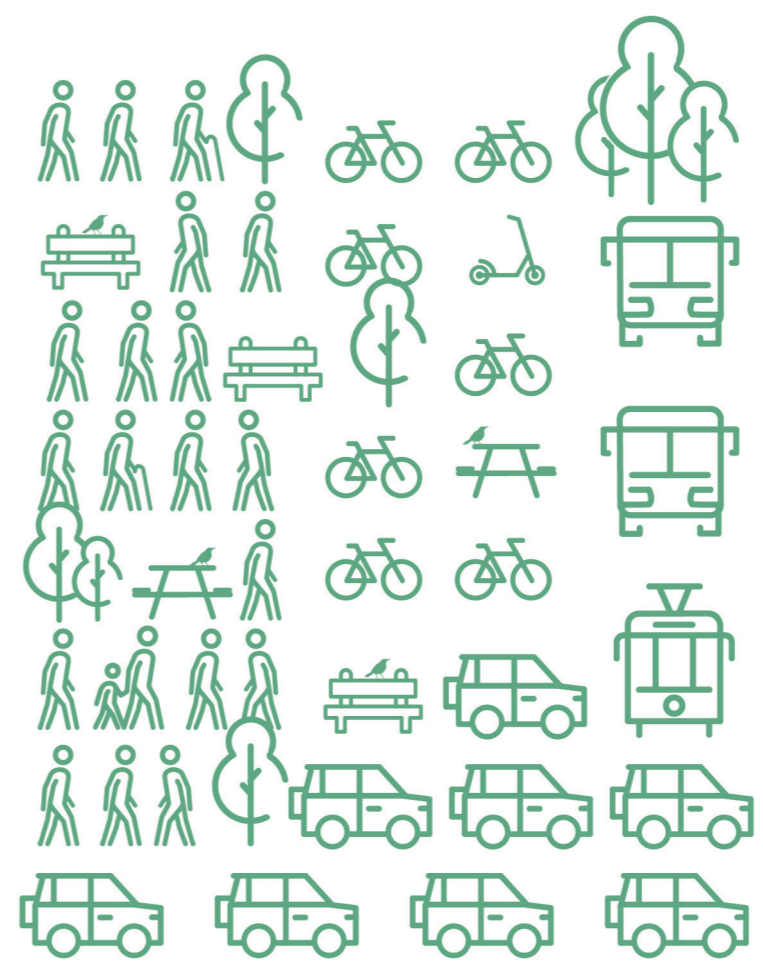
01 - QUARTIERS APAISÉS : MIEUX PARTAGER L'ESPACE PUBLIC



Aujourd'hui

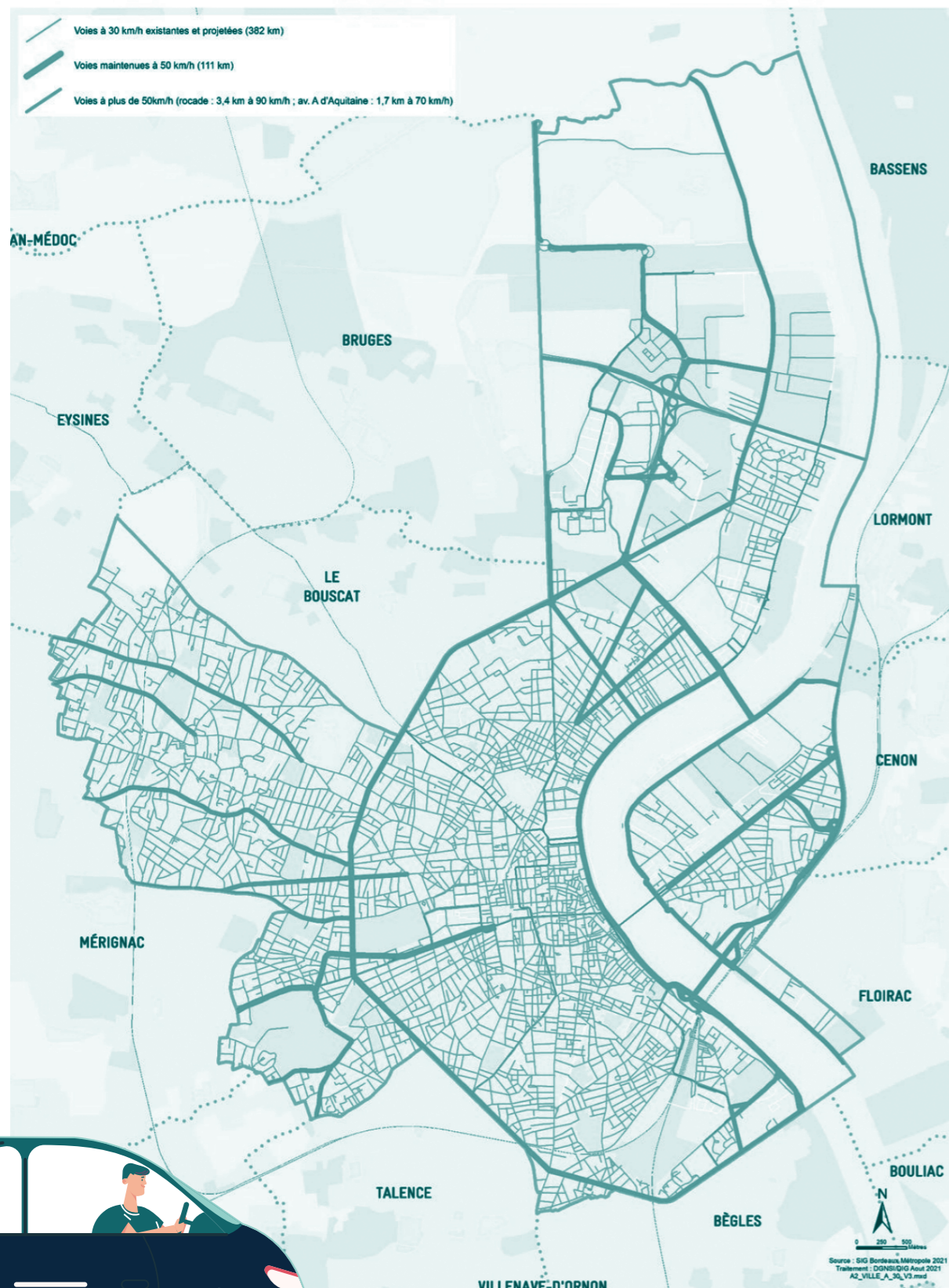


Demain



01 - QUARTIERS APAISÉS

POUR UNE VILLE APAISÉE : BAISSÉ DE LA VITESSE DE CIRCULATION



Réduire la vitesse en ville : tout Bordeaux à 30 km/h

Aujourd'hui :

210 km de voies dont la vitesse est inférieure ou égale à 30 km/h (zone 30, limitation à 30 km/h, zone de rencontre et aire piétonnes)
soit 37% des rues.

358 km de voies dont la vitesse est limitée à 50 km/h soit 63% des rues.

En Janvier 2022 :

504 km

soit 89% des rues

64 km

soit 11% des rues

La totalité de la ville passe à 30 km/h

Circuler à 50 km/h sera demain l'exception.

+ 3,4 km de rocade à 90 km/h

+ 1,7 km d'avenue Aliénor d'Aquitaine à 70 km/h

Quels critères retenus pour maintenir des axes à 50 km/h ?

- Grandes pénétrantes dans la ville.
- Présence d'un aménagement cyclable sécurisé.
- Présence de zones d'activités ou commerciales.
- Étude au cas par cas, quartier par quartier.





01 - QUARTIERS APAIÉSÉS

Des zones 30 dans toute la ville

Les zones 30 incitent physiquement à ralentir car elles comprennent :

- Rétrécissement des voies.
- Augmentation de la largeur des pistes cyclables.
- Sécurisation des double-sens cyclables.
- Généralisation de la priorité à droite.
- Suppression des feux

Qu'est ce qui change ?

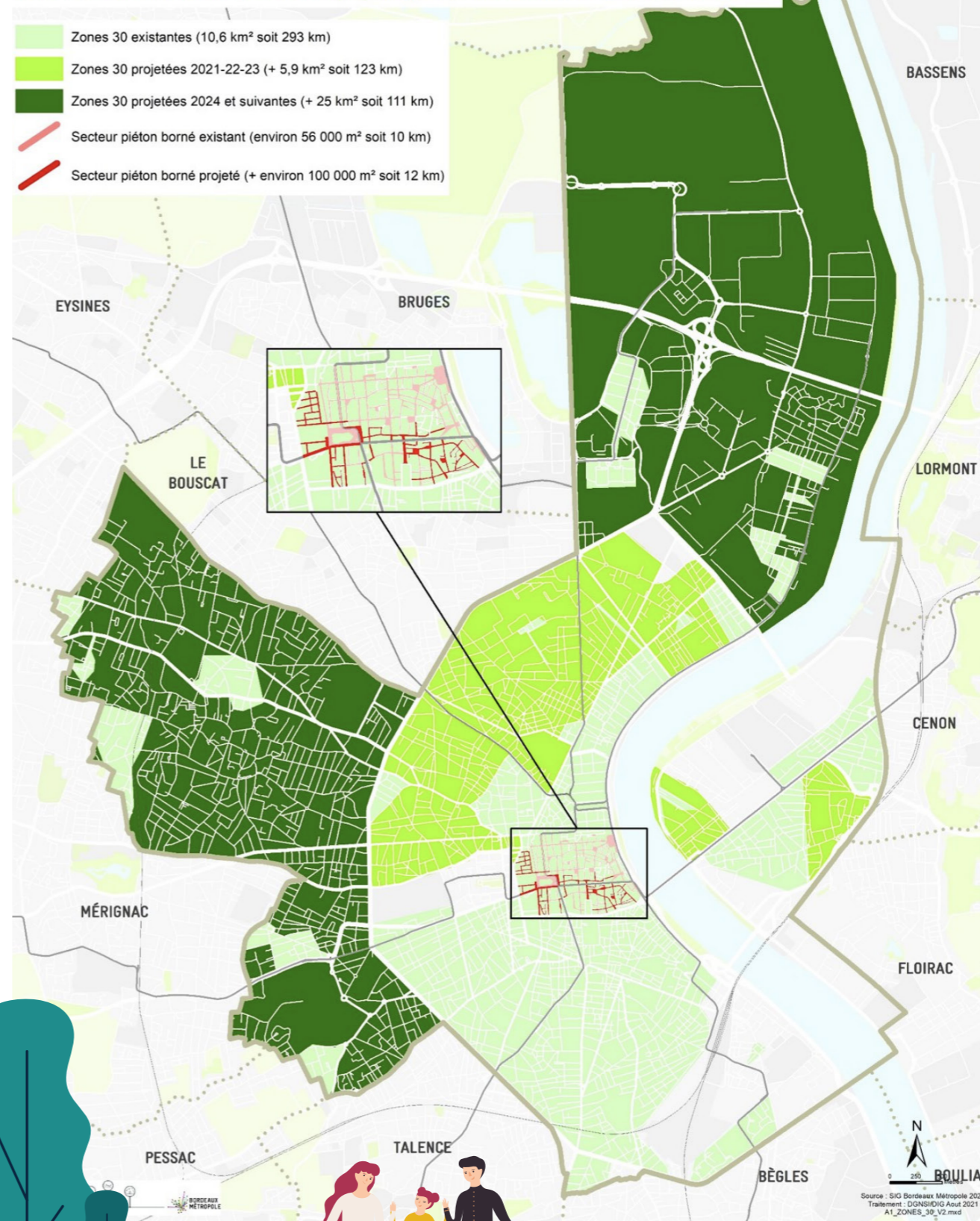
- L'extension des zones 30 était limitée à l'intra boulevards, **d'ici fin de mandat l'objectif est d'aménager des zones 30 dans tout Bordeaux.**
- La vitesse maximale autorisée était majoritairement à 50 km/h, **désormais 90% des rues seront limitées à 30 km/h.**



LES QUARTIERS À 30KM/H

Zones 30 existantes : 10,6 km² soit 293 km de rues
 Zones 30 projetées (2026) : 41,5 km² soit 527 km de rues

Secteurs avec bornes à contrôle d'accès existants : environ 56 000 m² soit 10 km de rues
 Secteurs avec bornes à contrôle d'accès projetés (2026) : environ 156 000 m² soit 22 km de rues





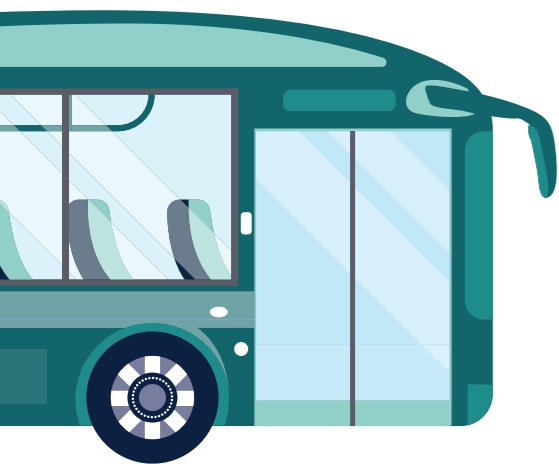
01 - QUARTIERS APAISÉS

Plus de 200 villes en France ont déjà baissé significativement la vitesse maximale autorisée dont Grenoble, Nantes, Toulouse...

L'Espagne a généralisé les zones urbaines à 30 km/h dans tout le pays depuis le 11 mai 2021.

A Grenoble, entre 2016 et 2018, après le passage à 30 km/h, **le trafic voitures a diminué de 9%**.

A Bordeaux, 209 accidents corporels en 2020 : 6 tués, 56 blessés hospitalisés.
(13 piétons, 19 motards, 6 cyclistes)



Pourquoi baisser la vitesse maximale autorisée ?

- **Pour améliorer la fluidité** : la vitesse moyenne de circulation d'une voiture en ville est de 2 km/h inférieur quand la vitesse est limitée à 50 et 30 km/h. La métropole supprime des carrefours à feux très régulièrement à Bordeaux ce qui permet aux automobilistes de gagner du temps de parcours précieux.

- **Pour baisser le nombre d'accidents graves** (selon les études : **-10 à -40% d'accidents**), amélioration de la sécurité routière dans la ville: le risque pour un piéton d'être tué est divisé par 5 entre une collision à 50 km/h et à 30 km/h.

- **Pour diviser par 2 les nuisances sonores** (différence entre 50 et 30 km/h).

- **Pour développer les modes actifs** : il en va de la santé des bordelais. Bouger, à pied, à vélo...

- **Pour répondre à l'urgence climatique et respecter les engagements de réduction des gaz à effet de serre** : Bordeaux doit, pour diviser par 6 en 2050 ses émissions de gaz à effet de serre et être ainsi conforme à la loi du 8 novembre 2019 inscrivant la France dans une stratégie de neutralité carbone en 2050, atteindre 119 Kt eqCO² en 2050 contre 715 en 1990 et 586 en 2019. Or 24% des émissions de GES sur la métropole bordelaise viennent des transports, soit environ 1/4 (dont plus de la moitié des voitures, et près de 20% des poids lourds et véhicules utilitaires). De plus, les transports sont responsables des 2/3 des polluants atmosphériques.



Pourquoi apaiser les quartiers ?

- **pour répondre** à une forte attente des habitants qui souhaitent se réapproprier la rue et ne plus subir le trafic de transit dans leur quartier.

Sondage ifop février 2021 Bordeaux métropole auprès des habitants de la métropole :

68 % favorables à une limitation à 30 km/h,

80 % favorables à la création de zones piétonnes en centre ville.

74 % favorables à l'aménagement de pistes cyclables et

83 % à l'aménagement de couloirs de bus.

85 % favorables aux parkings relais avec offre de transport en commun.

- **pour mieux partager** l'espace public entre la voiture et les autres modes de déplacement.

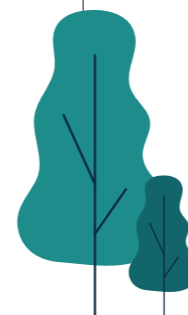
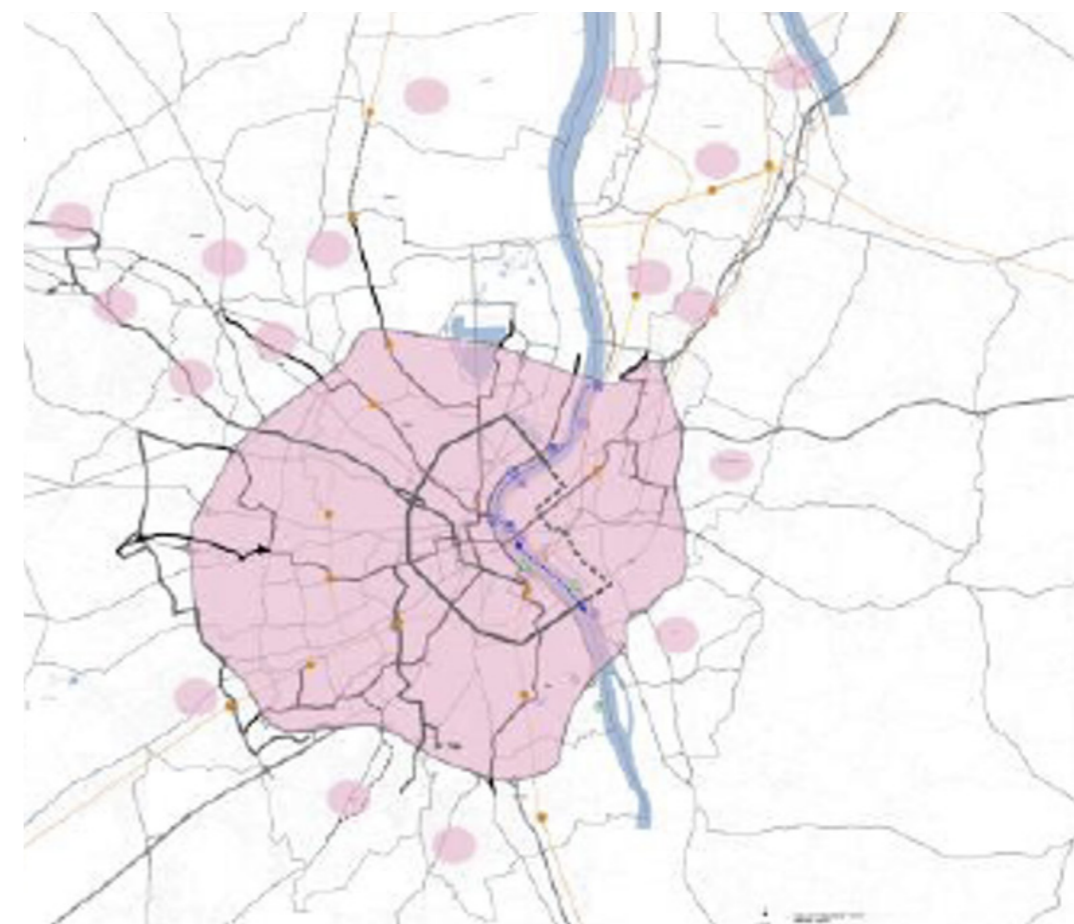
- **pour être cohérent** avec la stratégie de Bordeaux métropole d'apaisement intra-rocade.

- **pour permettre** à ceux qui ne peuvent pas se passer de voiture de circuler de manière plus fluide.

- **pour baisser** le nombre de voitures qui circulent en ville et baisser ainsi la pollution.

- **pour renforcer** l'attractivité économique de la ville avec un développement de nouveaux métiers (logistique à vélo, artisans et médecins à vélo,...).

APAISEMENT INTRA ROCADE

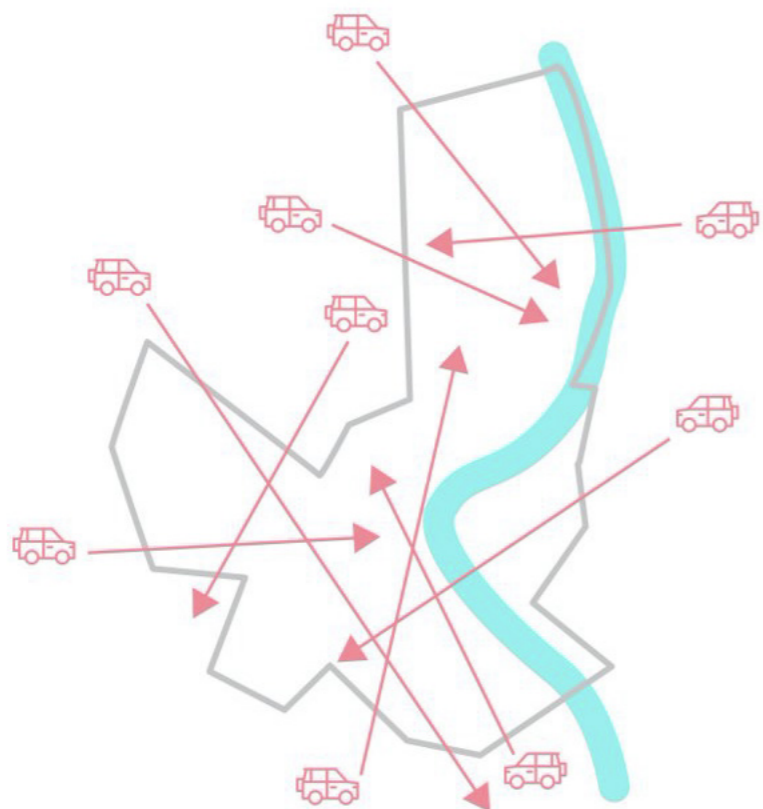


01 - QUARTIERS APAIÉS : ÉVITER LE TRAFIC DE TRANSIT DANS LES QUARTIERS



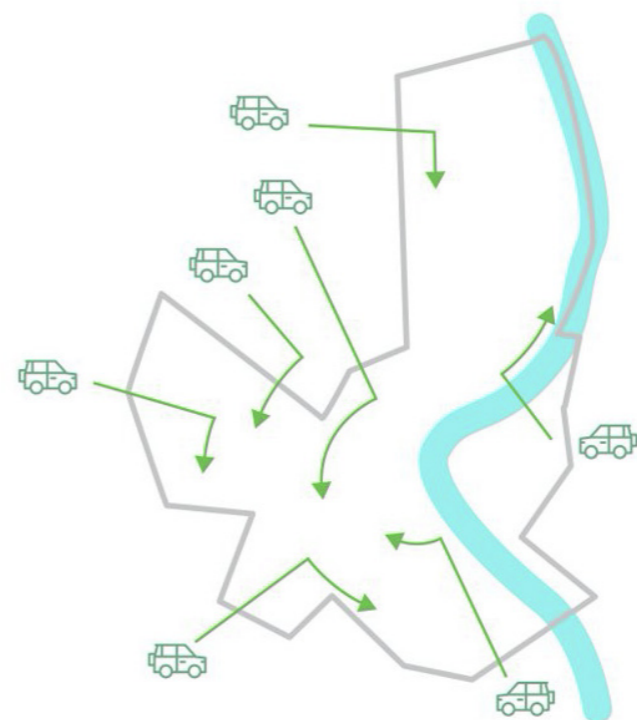
Aujourd'hui

Un trafic de transit traversant les quartiers



Demain

Contournement des quartiers par les grands axes

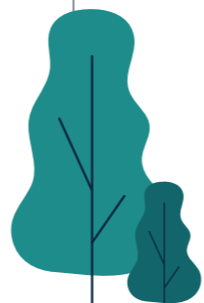
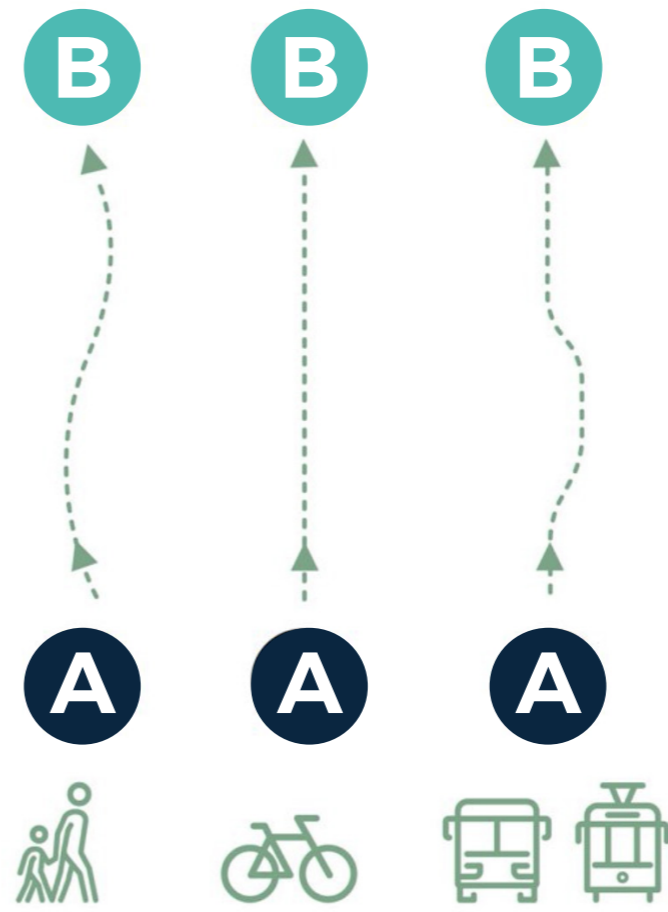
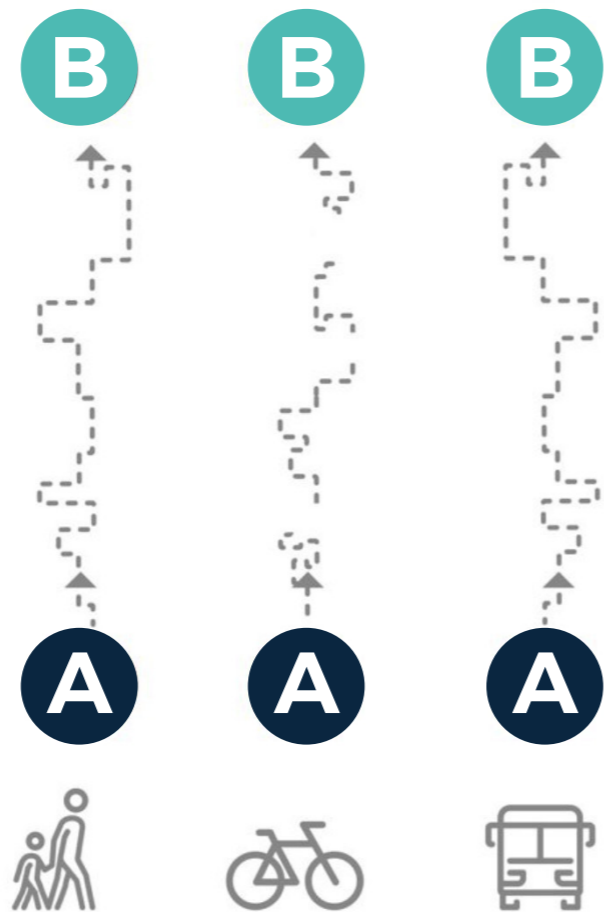


**01 - QUARTIERS
APAISÉS :
FACILITER
LES MOBILITÉS
ALTERNATIVES**



Aujourd'hui

Demain





01 - QUARTIERS APAISÉS : + 25 HA DE ZONE PIÉTONNE DANS LE CENTRE-VILLE D'ICI 2023

Aujourd'hui : 40 ha
de zone piétonne

Demain : 65 ha

En 2026
la totalité de
l'intra cours
en zone de
rencontre




- Zone de rencontre intra-cours projetée (25 km)
- Secteur piéton borné projeté (+ environ 100 000 m² soit 12 km)
- Secteur piéton borné existant (+ environ 56 000 m² soit 10 km)

- Extension du secteur à contrôle d'accès du centre-ville et suppression des itinéraires malins.

- Seuls les 3 accès aux trois parkings (C. Jullian, Pey Berland, Victor Hugo) accessibles en voiture.





01 - QUARTIERS APAISÉS : LOGISTIQUE DU DERNIER KM DANS UN SECTEUR BORNÉ AGRANDI

En cœur de ville, encadrer mieux les livraisons et favoriser les alternatives innovantes

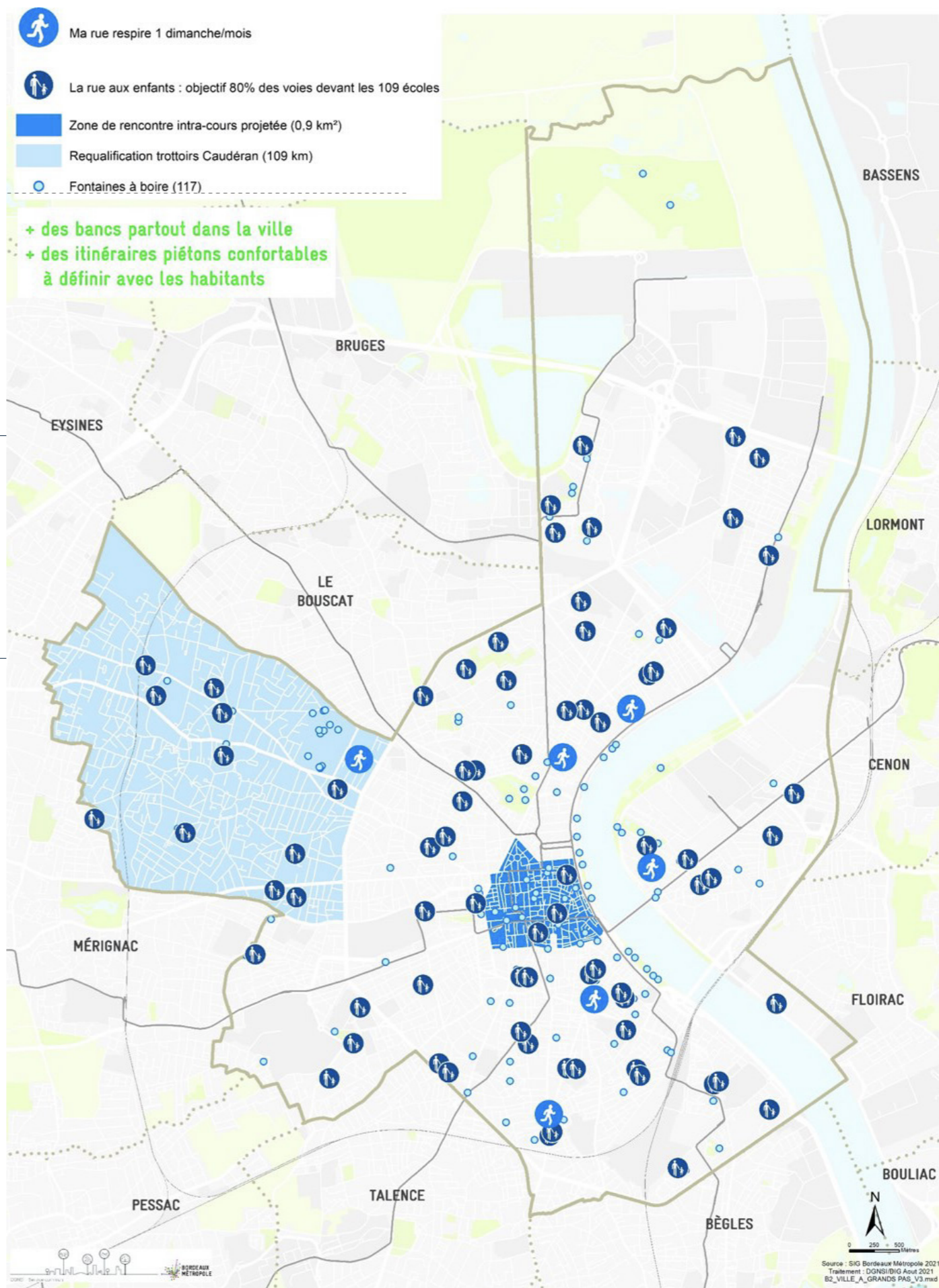
- **Une stricte application de la règle pour livraisons 7h-11h :** interdiction aux camions de pénétrer après 11h et limiter au strict minimum toutes les dérogations historiques.
- **Pour certains véhicules lourds qui ont un besoin légitime :** limitation des livraisons 6h-8h et obligation véhicules silencieux et euro 6.
- **Développer** des espaces de logistique urbaine en cœur de ville pour inciter aux livraisons douces, avec des aménagements provisoires sur voirie expérimentés.
- **Déployer** de nouvelles solutions innovantes permettant des livraisons alternatives.



101 - QUARTIERS APAISÉS : MA RUE RESPIRE

Aujourd'hui,
seul le centre-ville bénéficie d'une
journée « sans voiture ».

**Depuis
septembre
2021,**
tous les quartiers de Bordeaux, de
nouvelles rues ouvertes aux piétons
sont expérimentées.



01 - QUARTIERS APAISÉS : RUES AUX PIÉTONS

Exemples de créations de nouvelles zones piétonnes dans les quartiers.

En préfiguration de futurs aménagements piétons dans tous les quartiers.

A l'étude : un permis de piétonniser, sur le modèle du permis de végétaliser.



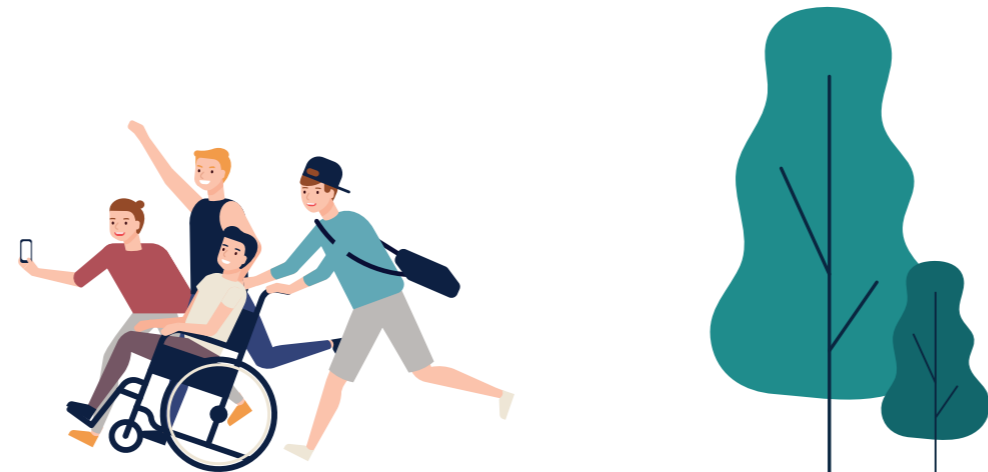
Pour une ville apaisée

Ma rue respire

Chaque 1^{er} dimanche du mois, dans tous les quartiers, la Ville de Bordeaux invite les piétons, les cyclistes... à investir les rues ouvertes aux mobilités douces et fermées, pour l'occasion, aux véhicules motorisés.

- de pollution
- de calme
- de sécurité
- de bien-être

Informations complètes sur bordeaux.fr et dans votre mairie de quartier





01 - QUARTIERS APAISÉS : RUES AUX ENFANTS

- **Dès juin 2021,**
8 nouvelles rues d'écoles
piétonnisées.

- **En 2022**
et suivantes :
réalisation de
15 à 20 écoles par an.

- **2026 :**
80% des rues d'école
aménagées.



**BORDEAUX
GRANDEUR
NATURE**

La rue aux enfants

Afin d'offrir aux écoliers et à tous les passants,
des espaces sécurisés, apaisés et moins
pollués, cette rue devient piétonne

- + d'air
- + de calme
- + de sécurité
- + de bien-être

Informations complètes sur bordeaux.fr
et dans votre mairie de quartier



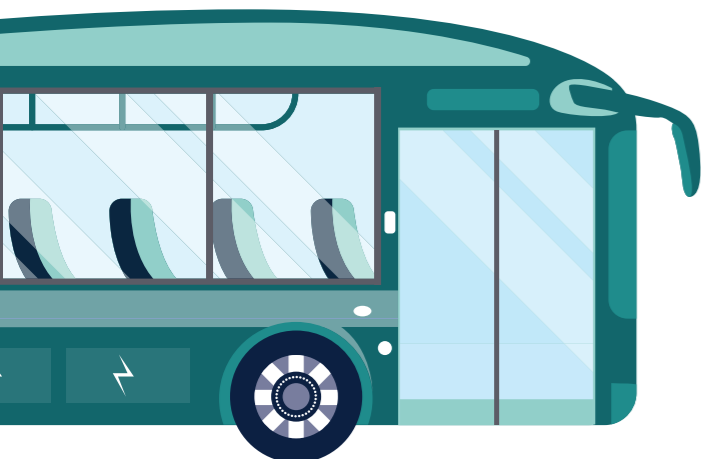
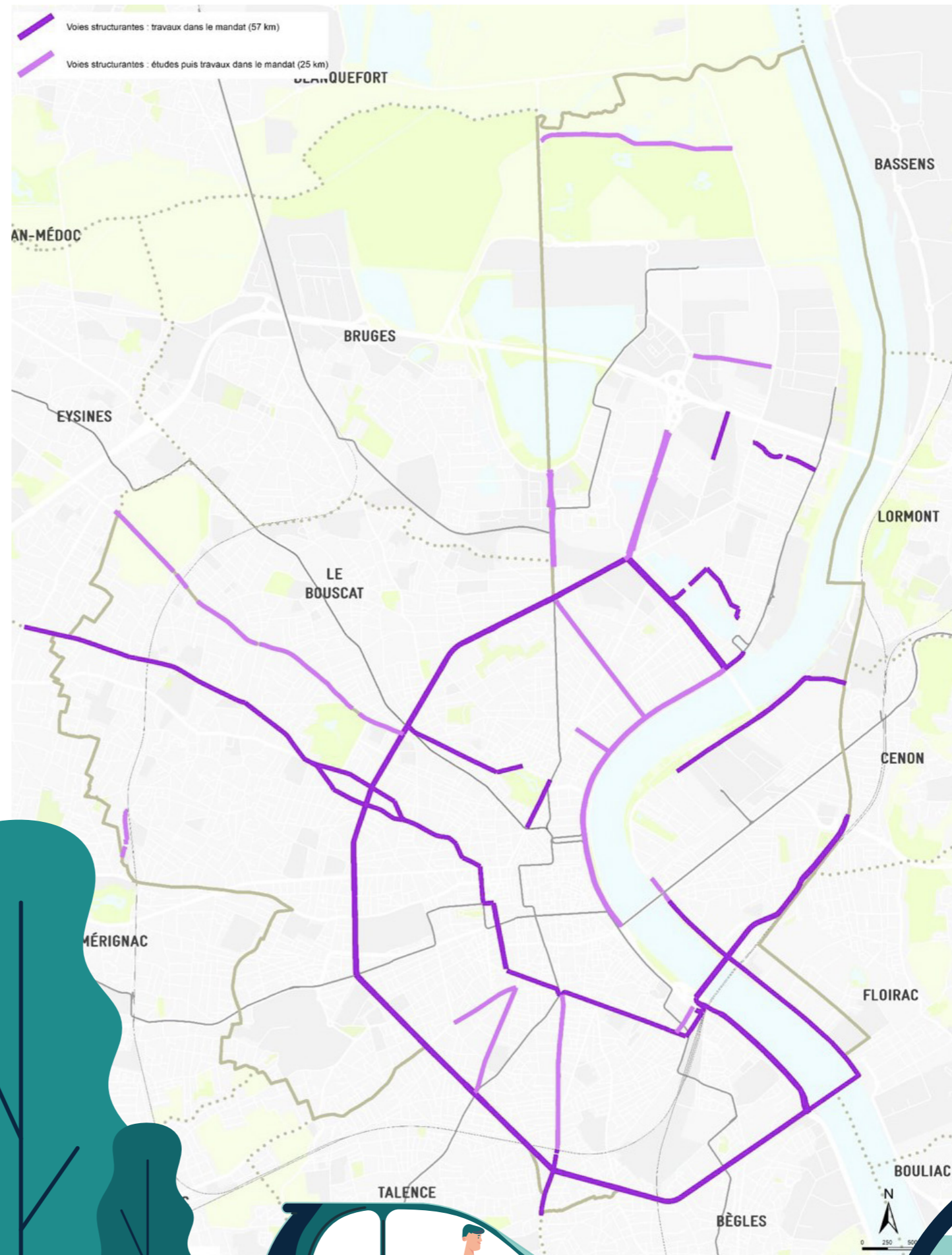
ESPACE SANS TABAC

LES ESPACES SANS TABAC CONTRIBUENT À :

- ▶ réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac ;
- ▶ éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants ;
- ▶ préserver l'environnement (plages, parcs, squares, etc.) des mégots de cigarettes et des incendies.



01 - QUARTIERS APAISÉS : DE GRANDS AXES REQUALIFIÉS





01 - QUARTIERS APAISÉS : QUELQUES EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS CONCRETS AVANT/APRÈS

Boulevard Joliot Curie rive droite

AVANT



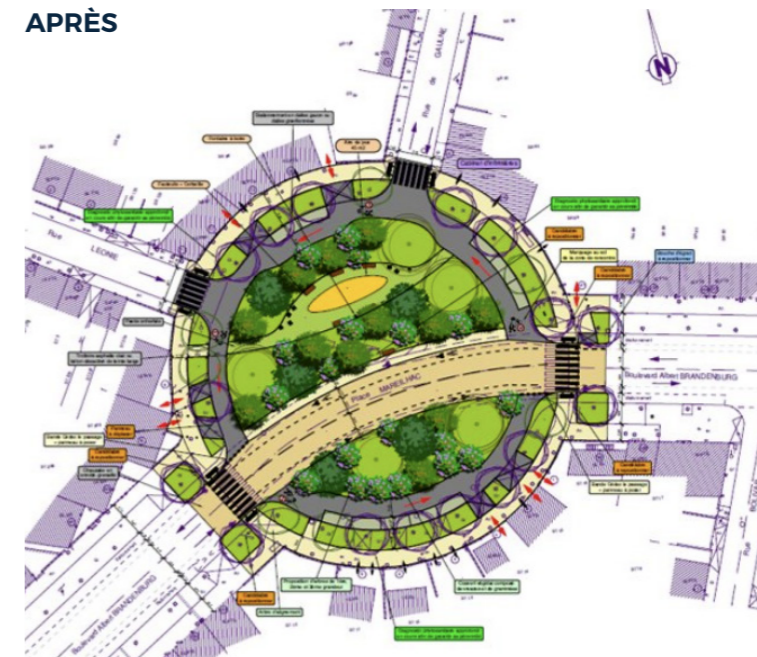
APRÈS

Place Mareilhac

AVANT



APRÈS

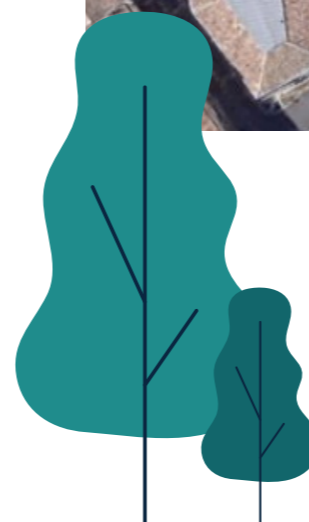


Rue Théodore Gardère

AVANT



APRÈS



02

MOBILITÉS DOUCES
ET ACTIVES :



02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : DES TRANSPORTS EN COMMUN PLUS FIABLES

10 km de couloirs bus vélo en juillet 2020

+ 10 km en 1 an

+ 35 km d'ici 2026

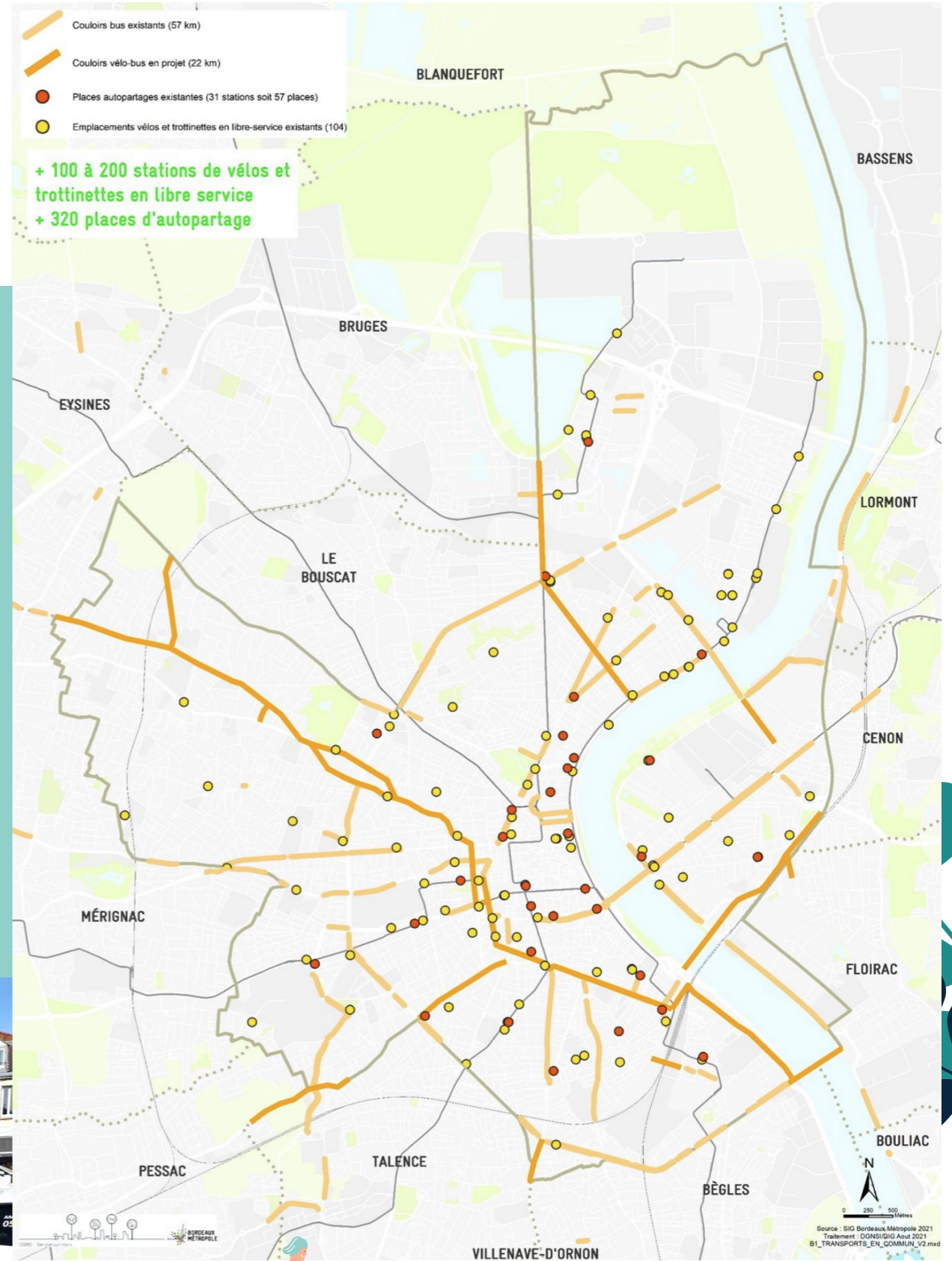


Sur les boulevards :
Nombre cyclistes X2 depuis 2017.

Temps parcours bus 9 :
- 5 min en moyenne.

Trafic voitures : -10 à -15 % par rapport au reste de la métropole.

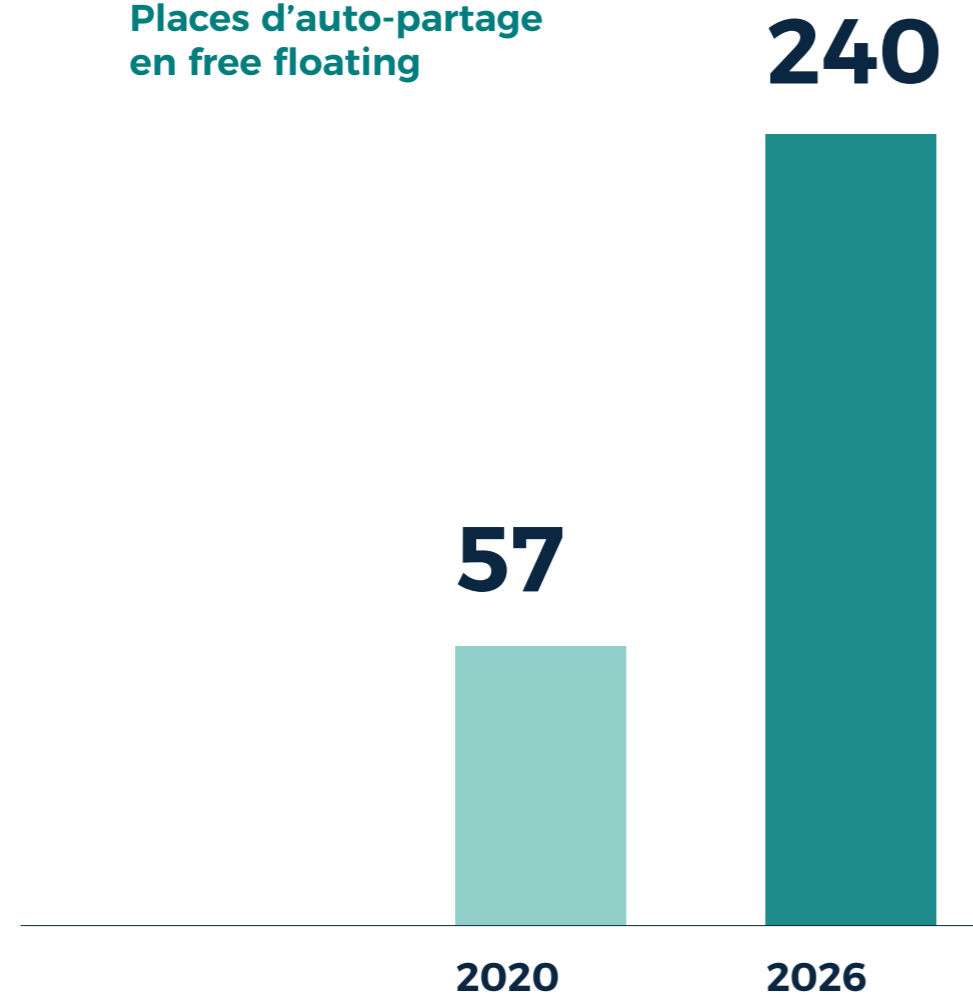
-28 % de pollution au dioxyde d'azote au 1^{er} semestre 2021 par rapport au 1^{er} semestre 2019, et moitié moins de pollution qu'ailleurs dans la métropole.





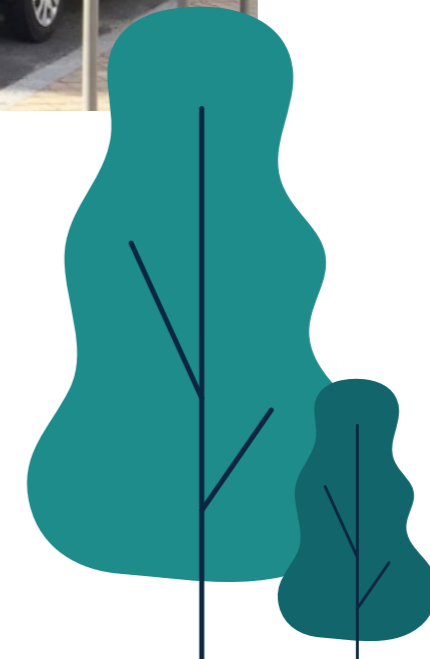
02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : NOMBRE DE PLACES EN AUTOPARTAGE X4

Places d'auto-partage
en free floating



Une voiture en autopartage remplace 5 à 8 voitures individuelles et libère 3 places de stationnement.

Une voiture coûte 6000 €/an



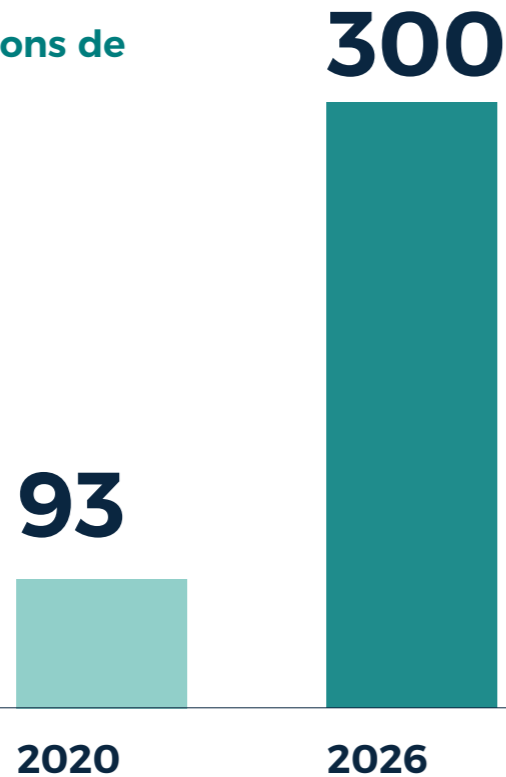
02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : UN FREE FLOATING MIEUX ENCADRÉ

- En proposant **3 fois plus de places hors trottoir** et donc moins de stationnement anarchique: obligation demain de se garer dans les nombreuses stations créées.
- En limitant le nombre d'opérateurs.
- En imposant un **cahier des charges plus strict**, plus respectueux de valeurs écologiques et sociales.

Déploiement de 200 à 300 zones de stationnement de part et d'autre des passages piétons.



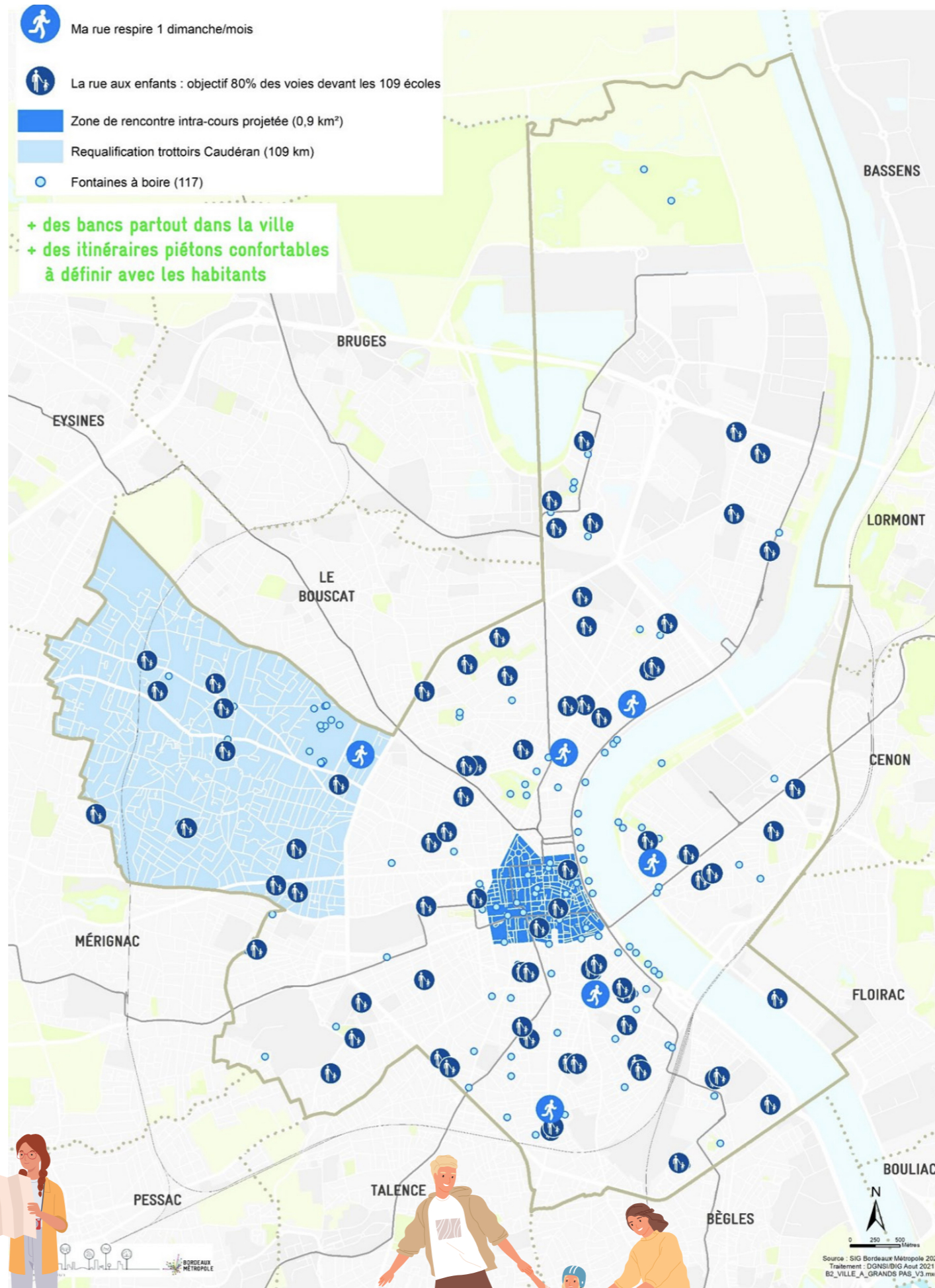
Nombre de stations de freefloating



02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : BORDEAUX À GRANDS PAS

La majeure partie des quartiers bordelais se trouvent à moins de 4 km de Pey-Berland.

Objectifs :
 piétonner, traiter les « points noirs », rendre la marche plus confortable et attractive, accessible à tous : créer des itinéraires marchables reliant les principaux lieux de vie du quotidien –services, commerces, loisirs, équipements, quartiers d’emplois...- et s’appuyant sur la trame paysagère de la ville renforcée par de la végétalisation et offrant du confort (fontaines, bancs et ombre) et une accessibilité à tous les piétons.



Pour une ville apaisée
 BORDEAUX GRANDEUR NATURE

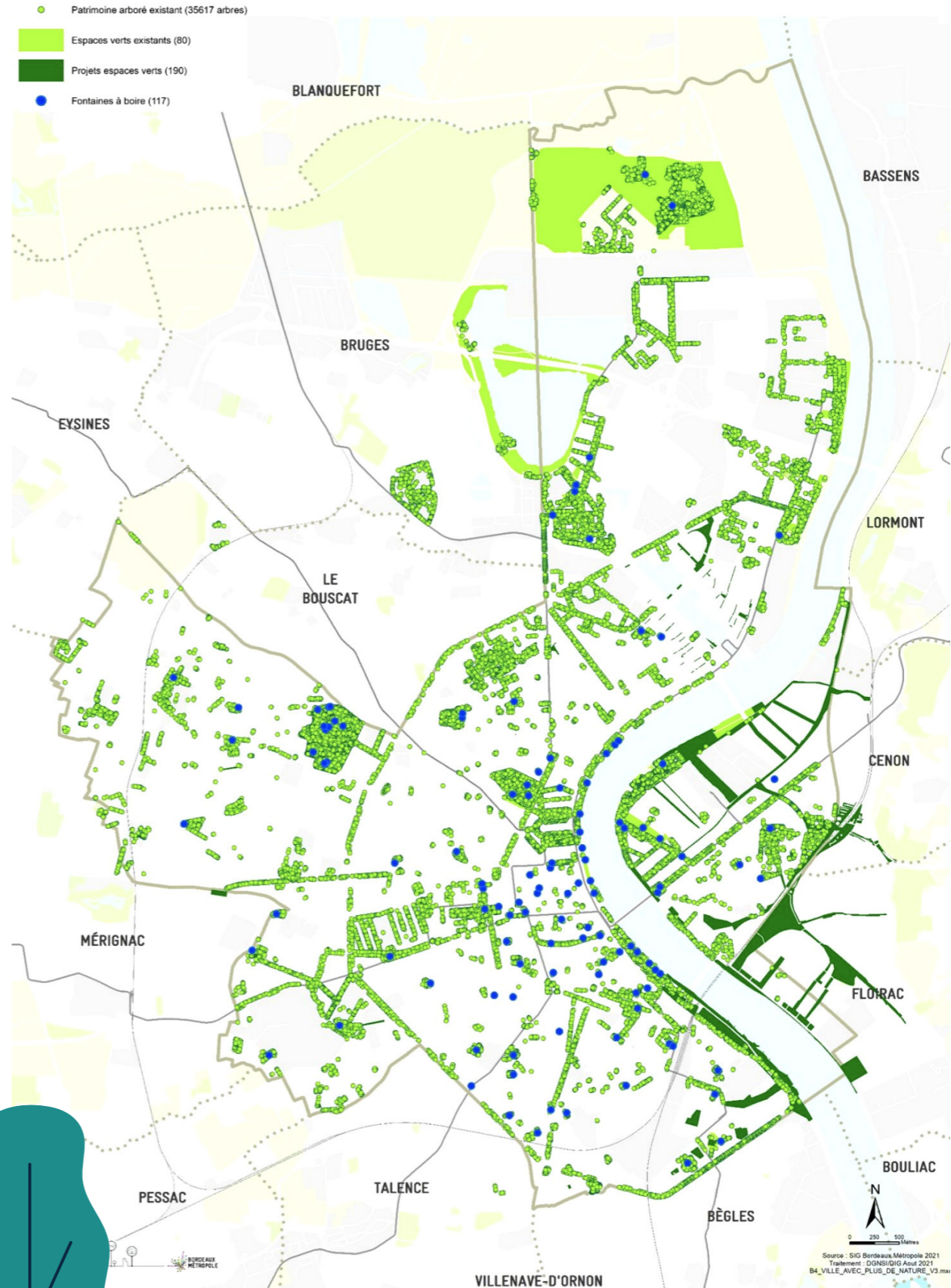
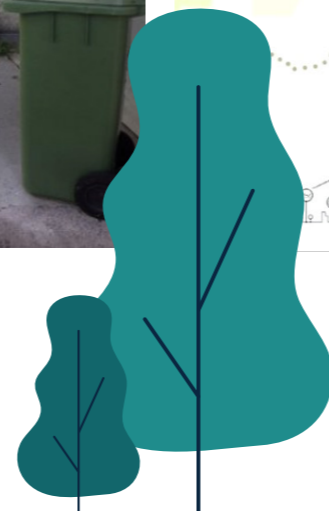
Journée de la mobilité seniors, dans le quartier Bordeaux Centre

Mardi 30 nov. 2021, à partir de 10h
 Union Saint Bruno / 49 rue Brizard



02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : APPORTER DU CONFORT À TOUS LES PIÉTONS

- **Eté 2020** : remise en activité de la totalité des points d'eau en ville.
- **Objectif fixé** : création de 10 nouvelles fontaines à boire par an pour que tout Bordelais soit à moins de 10 min à pied d'un point d'eau.
- Systématiser l'installation de bancs.
- Désencombrer des trottoirs du mobilier urbain, des poubelles...
- Rue aux jardiniers.



02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : REQUALIFIER LES TROTTOIRS DANS LES QUARTIERS EXTRA BOULEVARDS

Aujourd'hui :

Caudéran :

part modale voiture de 46 %
et piéton de 28 %

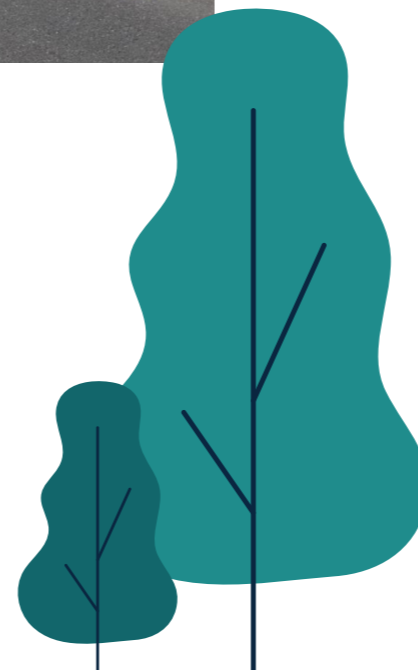
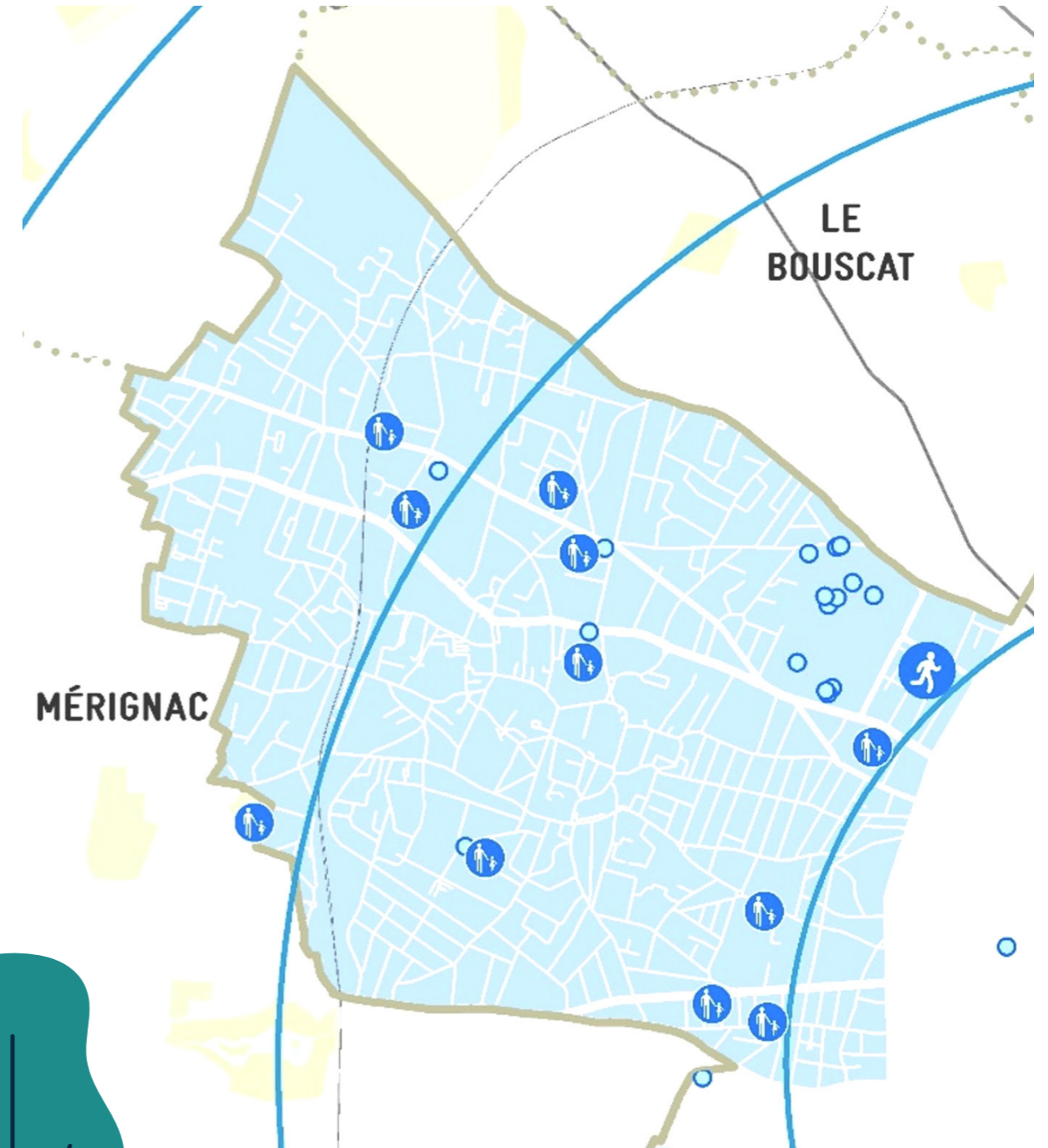
Demain :

requalifier les trottoirs de Caudéran pour favoriser
les alternatives à la voiture

1,8 million d'euros en 6 ans
pour améliorer la marche

+

1 million d'euros pour favoriser les
rabattements à pieds vers
les stations de BHNS :
aménagement de la rue des pins francs
et de l'avenue Saint-Amand.



02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : BORDEAUX, LA VILLE À VÉLO

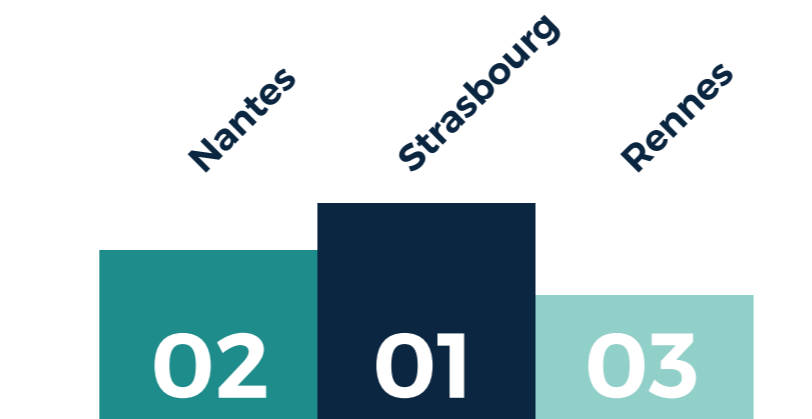
Aujourd'hui :

En 2019, Bordeaux passe de la 3^e à la 5^e place dans le classement de la FUB, Fédération française des usagers de la bicyclette, enquête nationale « Baromètre Parlons vélo des villes cyclables ».

Les faiblesses :

- l'entretien et le confort des itinéraires cyclables.
- les conflits entre cyclistes et piétons
- l'absence de panneaux d'indications de direction sur les vélos.

Plus de 200 000 habitants



Meilleure progression : Paris



Demain :

- **Résorber les discontinuités cyclables** et augmenter le nombre d'aménagements cyclables pour bénéficier d'itinéraires complets.
- **10 km de discontinuités cyclables** résorbées en plus des couloirs bus vélos.
- **Améliorer l'état de la voirie** pour plus de confort.
- **Sécuriser et renforcer** la signalétique.
- **Créer des rues vélo** (ex : petite rocade).
- **Un grand plan stationnement vélo :** places de stationnement X2.
- **Mailler la ville** avec des stations services vélos.



02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : BORDEAUX, LA VILLE À VÉLO

La méthode de l'urbanisme pragmatique

Quelques exemples
de concertations menées
depuis 1 an :

Piste cyclable route de Toulouse

Début Septembre 2020 : distribution en main propre d'un courrier aux commerçants, invitation électronique aux associations Caudérès et vélo cité.

22 septembre 2020 : réunion avec les commerçants. Mise en place piste cyclable fin septembre 2020.

Sens unique cours de la Somme, rue de Bègles :

Début Septembre 2020 : distribution aux habitants des quartiers Nansouty Saint-Genès et Bordeaux Sud de 2 800 courriers expliquant la méthode de l'urbanisme pragmatique et les travaux prévus.

5 et 13 octobre, 3 novembre 2020 : réunions d'information cours de la Somme et diffusion sur facebook live du quartier.

19 novembre 2020 : mise en place du sens unique cours de la Somme et lancement d'un questionnaire en ligne.

23 novembre 2020 : réunion publique prévue annulée du fait de la crise sanitaire pour la rue de Bègles. Courrier présentant les travaux et renvoyant au site internet de la ville comprenant les plans (1800 courriers sur Bordeaux Sud et 2000 courrier sur Nansouty).

26 novembre 2020 : mise à sens unique de la rue de Bègles.

10 novembre 2021: réunion d'étape avec les habitants, décision de remise à double sens d'une partie de la rue de Bègles, pendant 2 ans, le temps des travaux d'Euratlantique dans le secteur, qui l'utilise comme déviation.

Suite à la demande d'habitants, aménagement d'une piste cyclable cours de la Somme 1er trimestre 2022.

Sens unique rue de Tivoli

29 avril 2021: réunion de concertation et de présentation du projet en visio-conférence.

Juin 2021: distribution de tracts aux riverains et installation de panneaux informant du projet.

8 juillet 2021: mise en place des aménagements.

Comptages trafic : mai / septembre 2021 + mise en place d'un questionnaire pour recueil des avis sur l'expérimentation sur participation.bordeaux.fr et en version papier à la mairie de quartier.

23 Septembre 2021 : Réunion avec les riverains de la rue Durieu de Maisonneuve.

12 octobre 2021: Réunion en présence de plus de 100 habitants.

Quai de Queyries

25 aout 2021 : Boitage de 900 courriers d'information dans le secteur et envoi à tout le fichier quartier.

6 septembre : communication sur le terrain (11 panneaux posés sur rues adjacentes).

16 septembre : flyers avec plan de l'expérimentation disposés sur les pare-brise des voitures stationnées + affiches posées dans les commerces.

24 septembre 2021: ouverture aux cyclistes de la contre - allée.



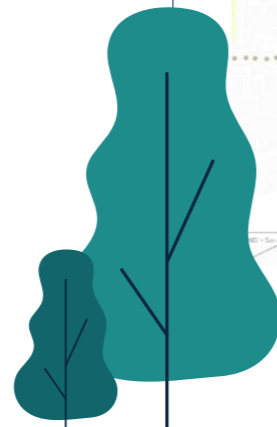
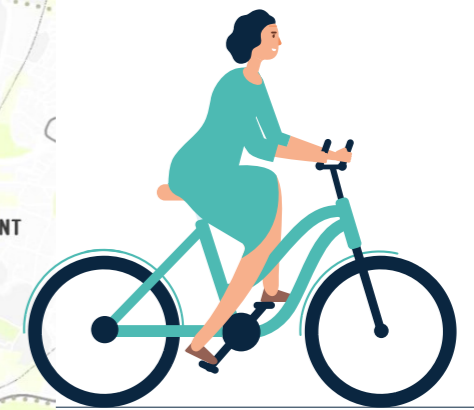
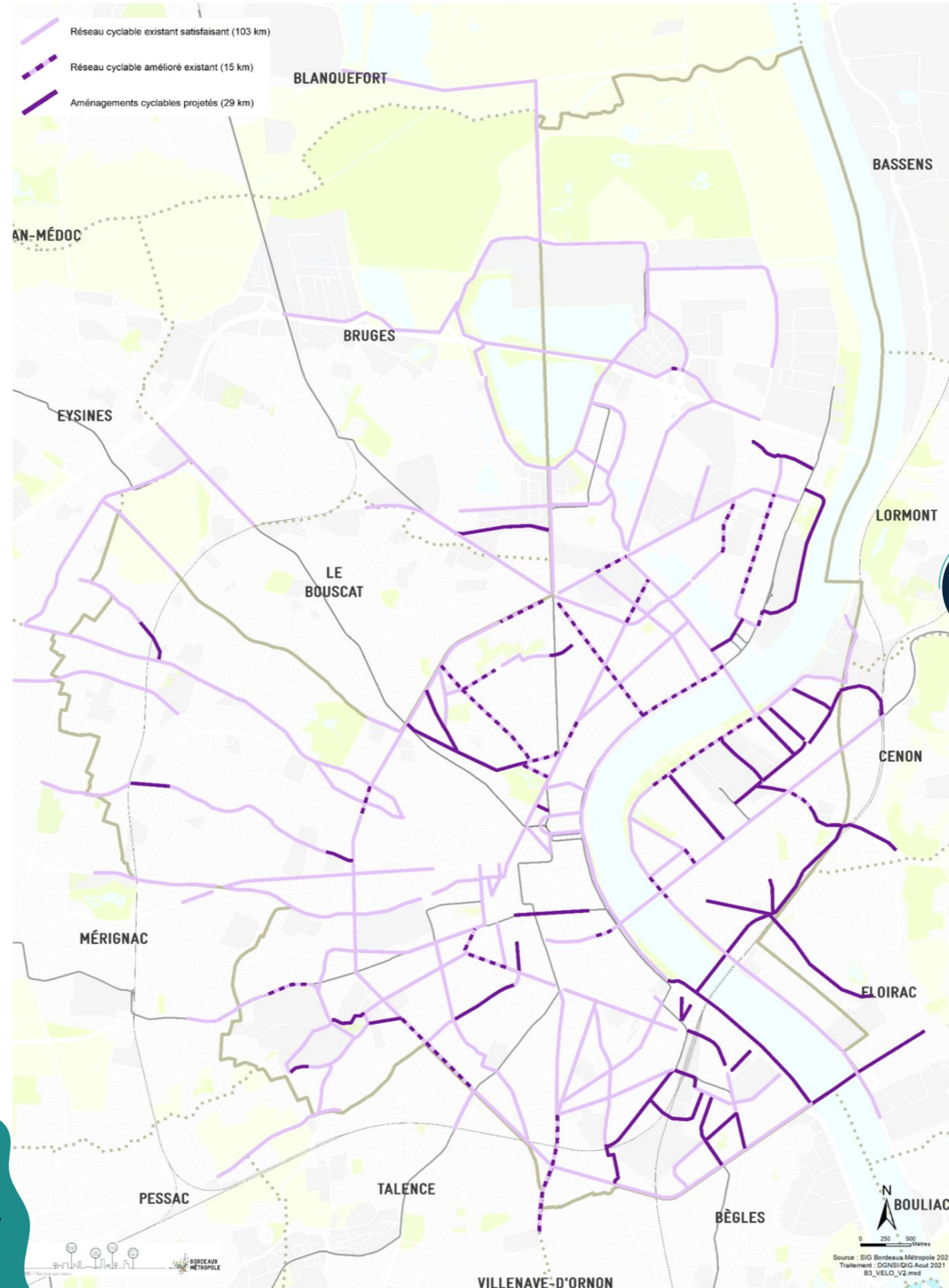
02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : MAILLER LE RÉSEAU CYCLABLE

**+ 14 km
en 1 an**

(hors couloirs bus,
hors aménagements
provisoires urbanisme
tactique).

**+ 28 km
d'ici 2026**

(hors couloirs bus).



02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : MAILLER LE RÉSEAU CYCLABLE

Proposition réseau cyclable à haut niveau de service



- La vitesse moyenne d'une voiture en ville : **14 km/h.**
- La vitesse moyenne d'un vélo : **15 km/h.**
- Baisser la vitesse, **c'est améliorer la fluidité.**



02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : UN GRAND PLAN DE STATIONNEMENT VÉLO : OFFRE DE STATIONNEMENT X2

Véloboxs

Véloboxs existants

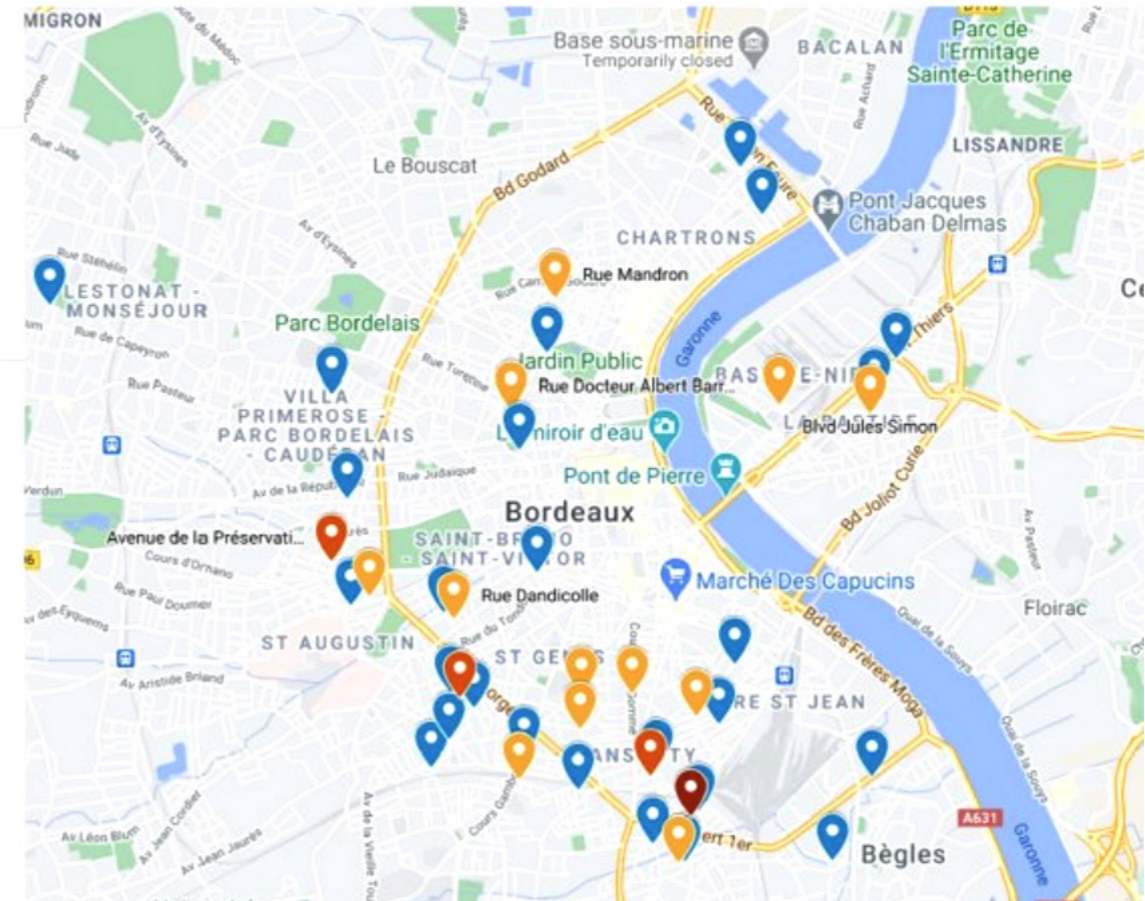
All items

Propositions nouveaux emplacements

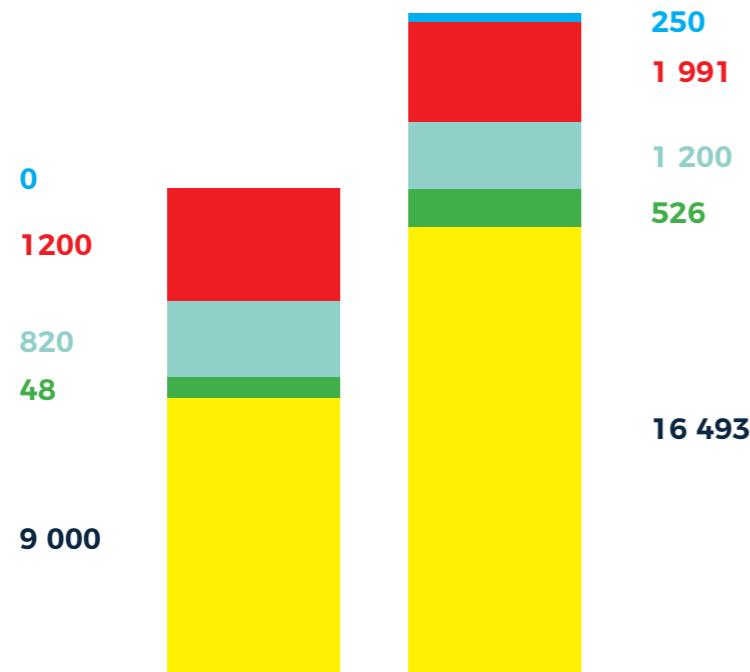
3 demandes

4 demandes

5 demandes



Nombre de places de stationnement vélo. 2020/2026



- Vélobox
- Parc vélos TBM (abris, box, parcs relais)
- Arceaux
- Parkings en ouvrage (metpark, autres)
- Bicycletteries



02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : ZONES DE MOBILITÉS ALTERNATIVES

Ouvrir davantage l'espace public aux alternatives à la voiture et permettre de libérer de la place pour les piétons.

A partir du 2^{ème} semestre 2021, 1000 à 1500 places de stationnement existantes seront transformées pour accueillir des zones de mobilité alternative :

- Stations de free floating.
- Arceaux vélos.
- Stationnement de deux roues motorisées.



02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : RÉDUIRE LA PLACE DE LA VOITURE EN VILLE

- **Extension du stationnement résident payant** dans l'intra boulevards, sur les boulevards et dans l'extra boulevards proche boulevards, où des conflits d'usage existent: interrogation des habitants et décision en fonction de la majorité exprimée. L'enquête a été menée de septembre à novembre par la Poste, qui est en train d'analyser les résultats.

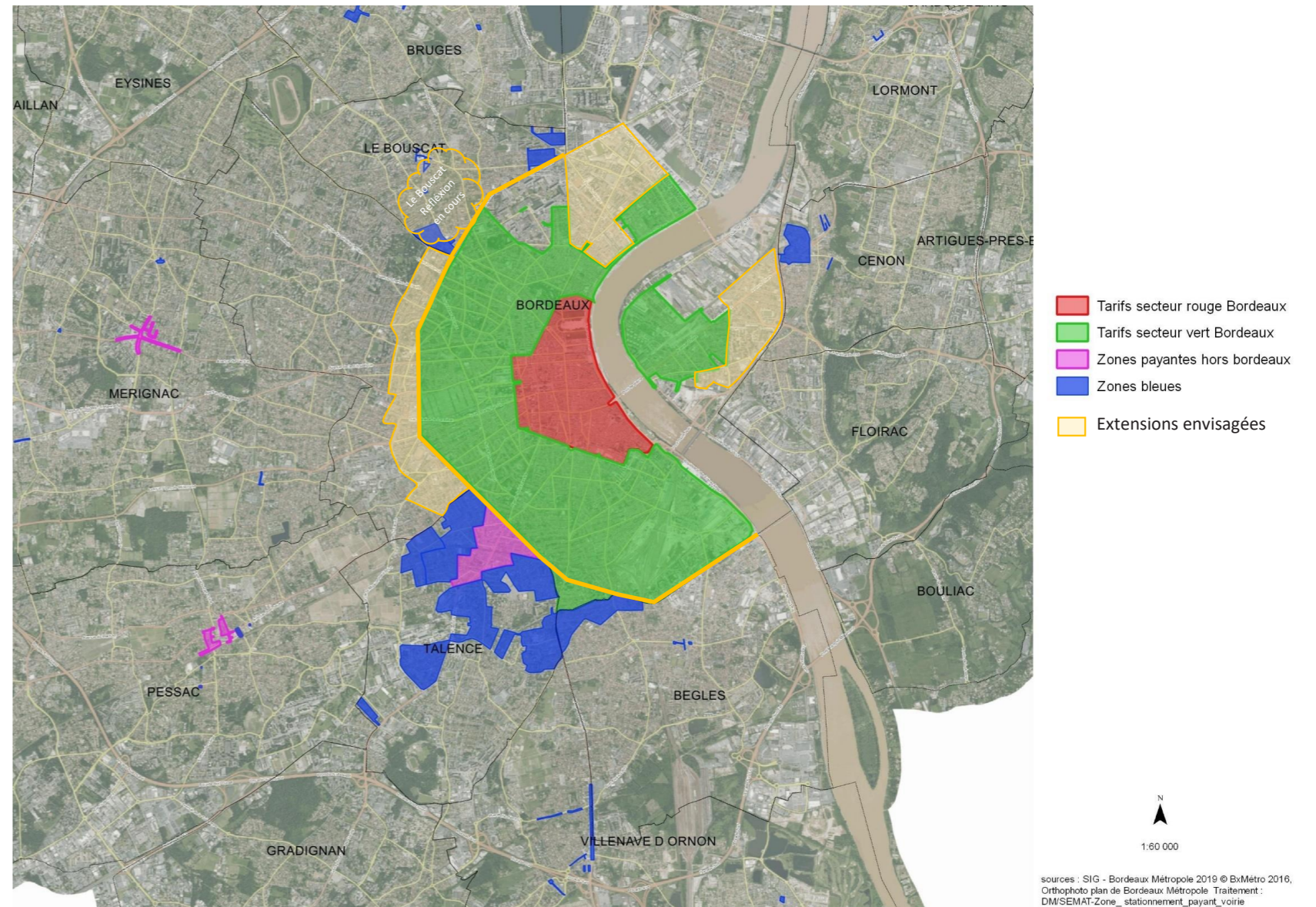
Concertation > payant ou non + déploiement : 2021 > 2024.

- **Tarifification sociale et environnementale** mise en vigueur prévue en 2022/23.

- **Tarif adapté aux professionnels**

Révision en cours du régime de tarification des professionnels (juillet 2021 pour une application échelonnée jusqu'à la fin de l'année) puis révision des tarifs après concertation des professionnels en 2022.

Zones de stationnement payant à Bordeaux et dans les villes voisines et sous secteurs bordelais envisagés pour passer en payant : décision en fonction des résultats de l'enquête septembre-novembre 2021.



02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : RÉDUIRE LA PLACE DE LA VOITURE EN VILLE

Pourquoi étendre le stationnement payant ?

- **Les places sont libérées des voitures ventouses** (voitures occupant une place pendant plusieurs semaines du fait de la gratuité) et pendulaires (voitures de salariés venant travailler dans votre quartier).

Par exemple, sur le secteur de Caudéran, les places de stationnement sont sursaturées avec un taux de stationnement illicite de 22 % (selon l'enquête 2020 de l'Observatoire du stationnement).

- **Les trottoirs**, libérés du stationnement gênant dû au manque de places, sont plus accessibles aux piétons, aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite, ce qui améliore la sécurité de tous.

- **La circulation diminue** en raison de la réduction du temps de recherche de places.

Par exemple, - 10 % de circulation dans le quartier Dupeux en 2016 (selon les comptages effectués par Bordeaux Métropole).

- **La pollution de l'air et les nuisances sonores diminuent** du fait de la réduction de la circulation.

- **Les alternatives non polluantes** à la voiture individuelle sont encouragées : marche à pied, vélo, transports en commun, autopartage, etc.

Lors du passage d'une zone en stationnement résident réglementé, 20 % des automobilistes qui s'y rendaient en voiture et 8,5 % de ses habitants sont passés aux transports en commun et au vélo (selon l'enquête déplacements 2017 de Bordeaux Métropole).

- **Le financement des places de stationnement est plus équitable**, puisqu'il est pris en charge par leurs seuls utilisateurs (notamment les non Bordelais) et non par tous les contribuables (via les impôts locaux).

Quelles mesures d'accompagnement ?

- **Concertation des habitants par sous secteur** (enquête en cours)
- **Poursuite du dispositif du PASS 52** qui permet de bénéficier de 52 jours pour une 2^{ème} voiture, 1 artisan, 1 membre de sa famille en visite...)
- **1h gratuite à l'horodateur devant les commerces.**
- **Tarifcation solidaire du stationnement 2022/23.**





02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : PROPOSER DES TARIFS ATTRACTIFS DE STATIONNEMENT DANS LES PARKINGS EN OUVRAGE AFIN DE LIBÉRER DE LA PLACE EN VOIRIE

À l'étude avec Metpark :

- Abonnement 2^{ème} voiture à -50 %
- Forfait nuit sur certains parkings : dans les quartiers où il est difficile de trouver une place malgré l'existence du stationnement payant à 35€/mois
- Abonnement résident week-end élargi : vendredi 12h à lundi 12h à 35€/mois
- Abonnement spécial pour Mériadeck nuits et dimanche à 20€ par mois





02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : PLUS DE PARKINGS RELAIS

Bordeaux métropole développera des parkings relais tout autour de Bordeaux (et étendra celui de Galin à Bordeaux) pour offrir de vraies solutions alternatives en transport en commun depuis ces parkings relais.

28 P+R pour 7 442 places

5 P+R sont systématiquement saturés

Fréquentation :

1.4 M de véhicules en 2019

Projets d'extension :

P+r de **la Buttinière**
P+r de **Galin**

Création P+R prévus le long des BHNS et tramways

P+r **Mermoz (Le Haillan)**
P+r **Sud Médoc** (Saint Aubin de Médoc)
P+r **aéroport**
P+r de **Thouars**
P+r de **Compostelle** ? P+r de **Beausoleil** ?
P+r **Bègles Moga** ? P+r **Artigues** ?

Transformation du P+R de l'ARENA en P+R mixte (2022)

Etudes : développement de poches de stationnement le long /

en bout de certaines Lianes et futures extensions de BHNS

Nouvelle politique tarifaire encore plus incitative
(proposition du futur délégataire?)

03

LA SANTÉ DES
BORDELAIS

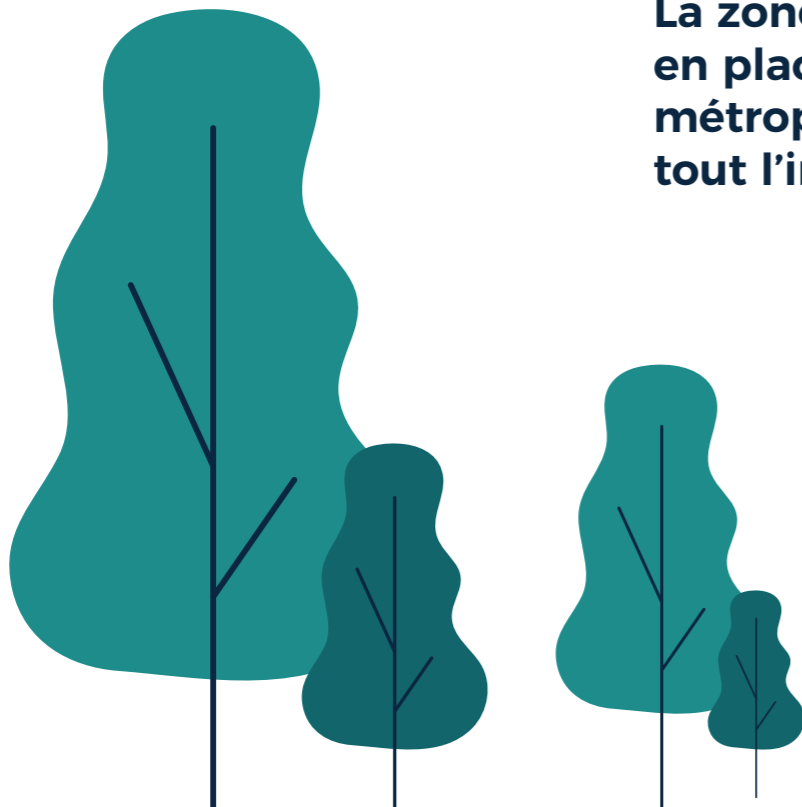




03 - LA SANTÉ DES BORDELAIS

- Sur Bordeaux métropole, 150 décès par an sont imputables directement à la pollution de l'air.
- **ATMO nouvelle Aquitaine** : à Bordeaux 31 établissements dits sensibles au regard de la qualité de l'air sont exposés à des niveaux supérieurs aux valeurs limites réglementaires pour le dioxyde d'azote. Plus de 40 établissements sont exposés à des niveaux de pollution en dépassement des valeurs de l'OMS concernant les particules en suspension PM 10 et plus de 670 pour les particules fines PM 2,5.
- La santé des Bordelais sera améliorée grâce à toutes les mesures proposées pour aménager des quartiers apaisés et favoriser les mobilités douces et actives.
- **Déplacements à pied et à vélo** : bon pour la santé des bordelais.

La zone à faibles émissions -mobilités (ZFE-m) sera mise en place sur toute la ville de Bordeaux en lien avec la métropole, à partir de mi 2022, dans un objectif de couvrir tout l'intra-rocade.





POINT CIRCULATION

- **Fréquentation transports collectifs**

Bordeaux métropole :

-15% à 20% de 2019.

- **Cyclistes :**

+30% en octobre 2021 par rapport à 2019.

- **Circulation routière :**

A l'échelle de l'agglomération, le trafic routier et les temps de parcours sont dans l'ensemble assez similaire à ceux de 2019. La congestion est à un niveau similaire ou légèrement supérieur à celui de 2019.

- **Routes départementales et autoroutes d'accès à l'agglomération :**

+1% à +3% de trafic par rapport à 2019).

- **Boulevards :**

- 20% de trafic par rapport à 2019. + 5 à + 8 min de temps de parcours à l'échelle de l'ensemble du linéaire.

- **Axes d'accès aux boulevards :**

-10% de trafic par rapport à 2019.

- **Intra-boulevards :**

-3% de trafic par rapport à 2019.

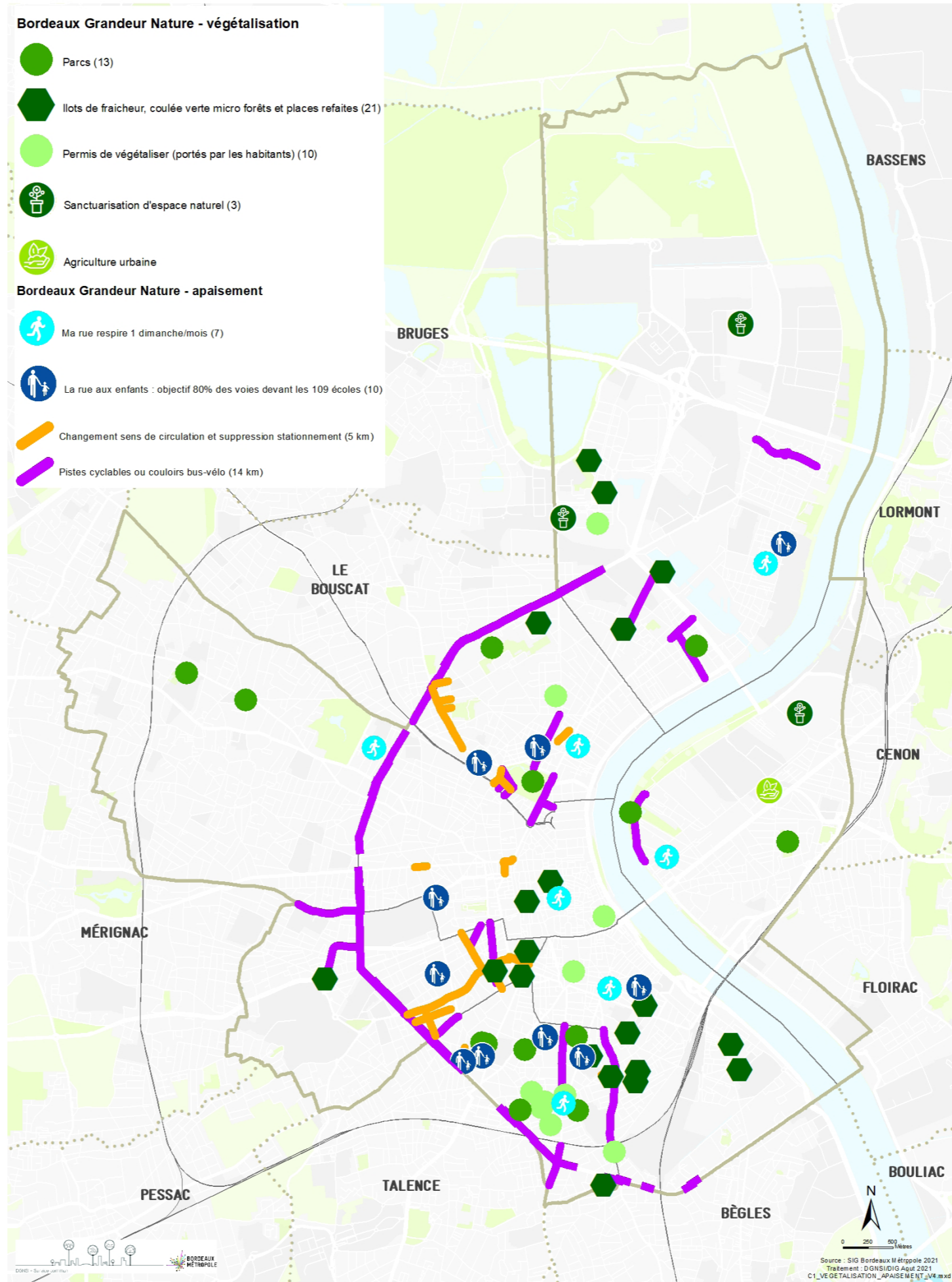
- **Pollution :**

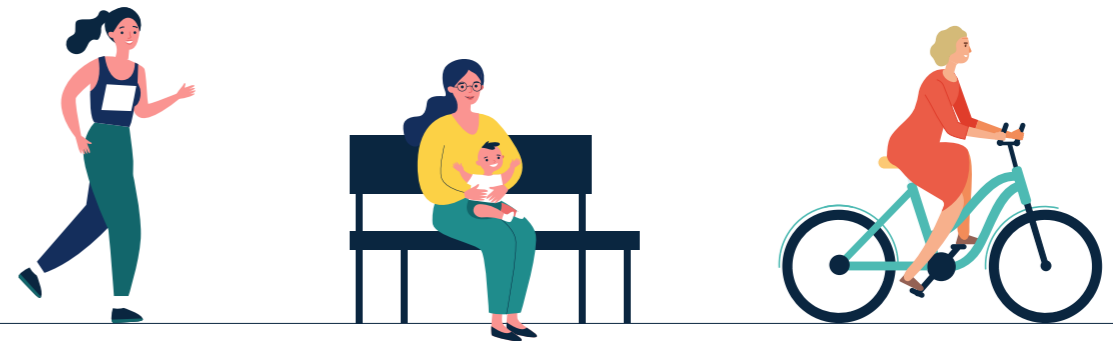
D'après Atmo Nouvelle Aquitaine, concentration moyenne dioxyde d'azote boulevards : 35 µg/m³ en septembre 2021, contre 44 en 2018 (par comparaison au même moment : station de Mérignac : concentration similaire à celle de septembre 2019.



LE BILAN DES ACTIONS MENÉES PAR LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ EN 1 AN

BORDEAUX GRANDEUR NATURE : VEGETALISATION ET APAISEMENT BILAN DES REALISATIONS mi 2020 - mi 2021 (travaux réalisés ou en cours)





BORDEAUX GRANDEUR NATURE / POUR UNE VILLE APAISÉE

Principales mesures proposées, partagées avec les habitants.

